

LAPOINTE
RÉNOVATION
ÉCONOMIES
ET SERVICES *plus*

- FENÊTRES • PORTES D'ACIER
- REVÊTEMENTS • TOITURES

ESTIMATION GRATUITE **845-0072**
30 ans d'expérience

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC

QUÉBEC 871-5363
LÉVIS 835-3342
STE-FOY 853-3333
ST-GEORGES 228-1718

On est équipé!

MERCREDI 17 AVRIL 1991

QUÉBEC 95^e ANNÉE, NO 108
66 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** TPS 0.24 TVQ 0.30 **4.04**

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES **60c** Plus TPS TVQ **50c** Plus TPS TVQ

LES ARTS

Décès de Sir Lean, créateur de «Lawrence d'Arabie»



David Lean, créateur de films à grand spectacle dont «Lawrence d'Arabie», couvert d'honneurs et de 26 Oscars mais dont les oeuvres avaient souvent été boudées par la critique, est décédé hier à l'âge de 83 ans. **B-9**

LA CONSOMMATION

La TPS fait que 45% des Canadiens dépensent moins

Depuis l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services (TPS), 45 % des Canadiens dépensent moins, révèle un sondage de la firme Angus Reid. **C-1**

LE SPORT

St. Louis et Edmonton remportent leur série



Tirant de l'arrière 3-1 dans leur série contre les Wings, les Blues de St. Louis ont éliminé Detroit au septième et dernier match de la série en l'emportant 3-2.

À Calgary, Edmonton a battu les Flames 5-4 en prolongation. **Tableid Sport**

LA RÉGION

Ryan s'engage à venir en aide aux sinistrés de la Beauce

Le ministre de la Sécurité publique déposera la semaine prochaine un programme d'aide aux sinistrés des inondations de la rivière Chaudière en Beauce. **B-16**

LE QUÉBEC

Référendum: Parizeau accuse Bourassa de «dérailer»

Selon le chef du PQ, le premier ministre a «dérailé» en soutenant que les Québécois voteraient encore non s'il y avait un autre référendum sur la souveraineté. **A-3**

LE CANADA

Selon Ed Broadbent, un déblocage à six est possible

Ed Broadbent est d'avis que l'accord de six provinces autoriserait le gouvernement du Québec à embarquer dans le train de la réforme constitutionnelle. **A-4**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	B-9 et B-10
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Information générale	A-3 à A-8 B-11 et C-4 à C-7
Louis-Guy Lemieux	B-15
Les idées du jour	A-15
Le Monde	A-10 à A-13
Où aller à Québec	B-10
Québec et l'Est	B-9 et B-10 et B-12 à B-16

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-18
Ce soir à la télé	S-19
Mots croisés	S-17
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Faible neige mêlée de pluie cessant en matinée. Éclaircies par la suite. Maximum: près de 2; minimum: près de 0. Demain: nébulosité partielle. **S-20**

L'ex-directeur de la ville de Québec accusé d'abus de confiance J. Perreault est cité à son procès

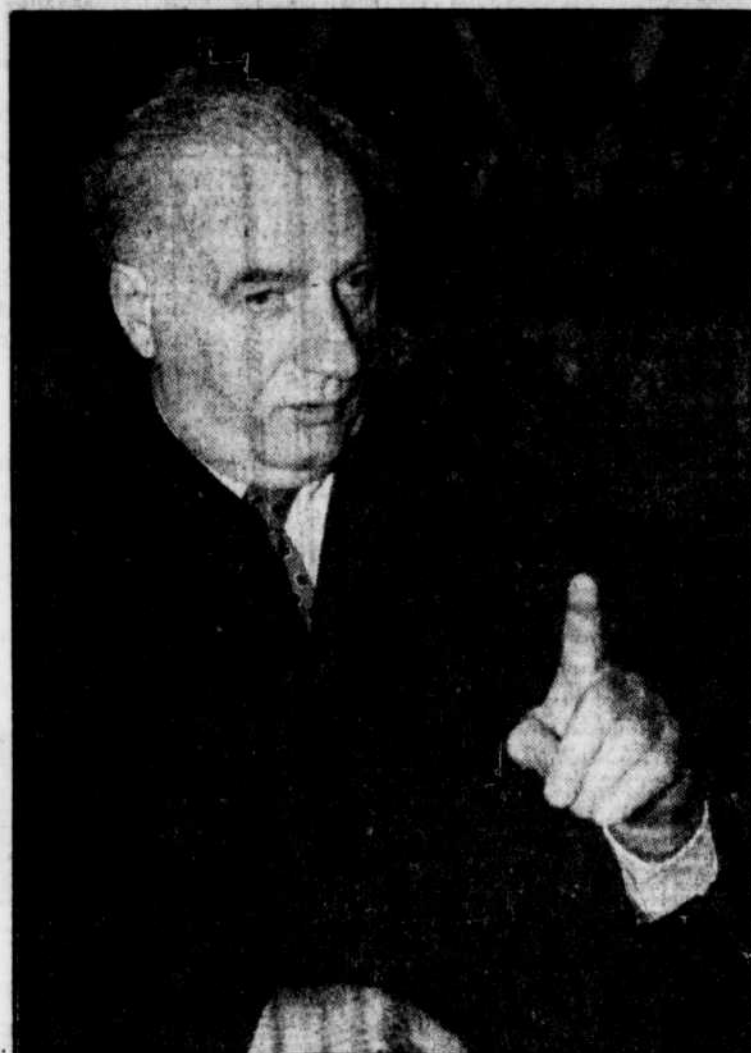
L'ex-directeur général de la ville de Québec, M. Jacques Perreault, est cité à son procès sous trois chefs d'accusation d'abus de confiance dans l'octroi de trois subventions au promoteur Laurent Gagnon, totalisant 1,5 million \$.

par **BENOÎT ROUTHIER**
LE SOLEIL

Le procureur de l'accusé, Me Mario Bilodeau, étudie la possi-

bilité d'en appeler de la décision du juge Pierre Verdon tandis que le procureur de la Couronne, Me Serge Brodeur, entend bien faire témoigner

□ **La Couronne veut faire témoigner Jean Pelletier**



«J'ai l'impression d'avoir fait mon devoir...», dit Jacques Perreault.

l'ex-maire Jean Pelletier au procès.

L'accusé s'est dit «surpris et très déçu» du verdict du juge Verdon. Philosophe il a quand même ajouté: «Il va falloir attendre la fin de la partie. On est en première période. Ça semble être un à zéro pour la Couronne.»

M. Perreault pense qu'il avait été établi assez clairement qu'il n'était pas à l'origine de ces choses-là. «J'ai l'impression d'avoir fait mon devoir quand on sait ce que ce programme-là a rapporté à la ville. Quand on sait aussi que l'argent qui a été avancé à Laurent Gagnon a été totalement remboursé à la ville avec intérêts, oui j'ai nettement l'impression d'avoir fait mon devoir.» M. Perreault dit que, si pour le moment, il est le seul à payer, même s'il y a eu des erreurs administratives de sa part, «il y a eu des commandes.»

Le juge Verdon a décidé d'envoyer M. Perreault à son procès le 6 mai, jour où on déterminera une date pour entendre la cause, parce qu'il s'est notamment basé sur une jurisprudence qui révèle qu'il n'est pas besoin qu'un fonctionnaire retire des avantages personnels pour commettre un abus de confiance. Ces abus de confian-

ce auraient été commis chaque fois que la ville a émis un chèque de 500 000 \$ à M. Laurent Gagnon en vertu d'un programme de restauration du quartier Saint-Roch, PIRSA, parce qu'on n'a pas respecté le règlement 3071 qui disait entre autres que la subvention doit être accordée selon la progression des travaux, avec une retenue de 15 % à remettre à la fin des travaux. Les trois subventions ont été accordées en un seul versement.

Le juge précise aussi que le fait que le prévenu aurait pu agir sous l'autorité du Comité exécutif ou sur les indications du maire n'a pas pour effet de légitimer pareille dérogation aux devoirs de sa fonction. Autrement dit le fonctionnaire «ne peut se retrancher derrière le prétexte d'une autorisation supérieure».

Le juge Verdon a rappelé que dans un rapport de décem-

Suite A-2, Perreault...

Pas de péage, mais...

L'automobiliste va quand même devoir «cracher»

Le gouvernement ne rétablira pas le péage sur les autoroutes du Québec mais le prochain budget réservera tout de même aux automobilistes une facture supplémentaire qui s'élèvera à plusieurs dizaines de millions de dollars.

par **ANDRÉ FORGUES**
LE SOLEIL

Même si l'hypothèse a été soulevée ces derniers jours par son collègue Claude Ryan, le ministre des Transports, M. Sam Elkas, se déclare contre le rétablissement du péage, parce que ce ne serait pas rentable pour le gouvernement. M. Elkas admet cependant qu'un certain nombre d'idées sont à l'étude pour soutenir d'autres sommes des automobilistes et diminuer d'autant le fardeau que Québec veut transférer aux municipalités.

Le ministère des Transports participera à une contribution dont l'ampleur reste à déterminer, convie M. Elkas. «Ca pourrait être 30 millions \$ comme ça pourrait être 80 millions \$

comme ça pourrait être 120 millions \$. Dans le moment, on examine toutes les possibilités. Je ne suis pas en mesure aujourd'hui de vous dire quelle proportion viendra de chez-moi.»

Déjà, on a évoqué la possibilité de hausser de 30 \$ les droits d'immatriculation, ce qui rapporterait 50 millions \$, tandis que certains maires ont suggéré d'augmenter la taxe sur l'essence. D'autres suggestions viendront peut-être «dans les jours qui viennent. On va essayer de conclure une entente dans laquelle on va, au moins, se sentir confortable», dit M. Elkas.

À propos du rétablissement des postes de péage, le ministre explique que c'est «très lourd à administrer et

Suite A-2, Péage...

À moins d'une intervention du Congrès

La grève du rail apparaît inévitable aux États-Unis

WASHINGTON (AP, AFP) — Les négociations de la dernière heure entre les compagnies ferroviaires américaines et leurs syndicats ont été rompues hier soir, rendant inévitable à compter de minuit une grève qui doit paralyser le transport des passagers et du tiers des marchandises à la grandeur du pays.

«Je me rends à l'évidence qu'il n'y a aucune raison de continuer», a dit Jim Reiter, un

porté-parole de l'Association des compagnies ferroviaires des États-Unis, environ trois heures avant l'heure limite de minuit, heure avancée de l'Est.

Les 235 000 cheminots avaient menacé de recourir à la grève dès ce matin si une entente n'était pas conclue à temps. Des représentants syndicaux ont refusé de commenter la rupture des pourparlers tôt en soirée mais ils avaient fait savoir auparavant que la grève commencerait à 7 h ce matin.

«Nous estimons que nous n'avons pas le choix», a déclaré Larry McFather, président de la Fraternité des ingénieurs de lo-

comotive. «Nos membres n'ont plus rien à perdre.»

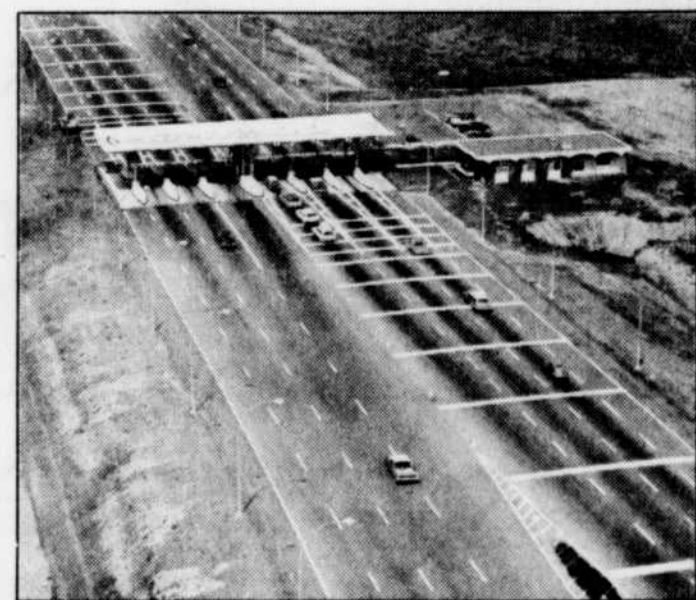
«Nous allons probablement paralyser tout le système ferroviaire», a ajouté William Fairchild de la section des travailleurs en communication.

Trois des 11 syndicats ont conclu des ententes de principe avec la partie patronale, mais on s'attend à ce que les 235 000 cheminots respectent les piquets de grève même si un seul syndicat allait en grève.

Au Congrès

Le Congrès a le pouvoir d'intervenir pour arrêter la grève en décidant soit une prolongation des négociations soit un arbitrage. Les syndicats craignent que la Maison-Blanche lui demande d'imposer les conclusions d'une commission d'enquête qui avait recommandé en janvier dernier

Suite A-2, Rail...



Le ministre Elkas est d'avis que le péage sur les autoroutes est très lourd à administrer et que le rendement pour le gouvernement serait presque de zéro.

Relations sexuelles interdites à un sidéen

TORONTO (PC) — Le juge Robert Montgomery a ordonné à un sidéen de London, hier, de n'avoir aucune relation sexuelle jusqu'au 9 mai prochain, date à laquelle la cause sera entendue.

Selon le gouvernement de l'Ontario, Charles Ssenyonga, 33 ans, connaît sa maladie depuis 18 mois, mais il continue d'avoir des relations sans aucune protection.

En 1989, Gordon Sumner, de Calgary, a été condamné à un an de prison et à trois ans de probation pour avoir eu des relations sans protection avec cinq personnes, après avoir appris qu'il était atteint du sida.

En émettant son interdiction provisoire, le juge

Suite A-2, Sidéen...

Autres textes en page C-7



Robert LIBMAN

Malgré l'injonction de la cour supérieure Libman dénonce les ventes à rabais d'Hydro-Québec

Le chef du Parti Égalité, Robert Libman, a passé outre l'injonction de la cour supérieure en dévoilant le contenu d'un contrat en vertu duquel Hydro-Québec vend de l'électricité à la société norvégienne Norsk-Hydro à un prix très inférieur aux coûts de production et au tarif exigé des consommateurs québécois.

par **MICHEL DAVID**
LE SOLEIL

Au cours de la période de questions à l'Assemblée nationale, M. Libman a demandé en anglais à la ministre de l'Énergie et ressources, Lise Bacon: «La ministre pourrait-elle confirmer que le contrat de Norsk-Hydro démontre que Hydro vend cette énergie à 0,015 \$ le kilowatt-heure pour les deux premières

années, ce qui est beaucoup moins que les 0,024 \$ le kilowatt-heure qu'il en coûte pour la produire et beaucoup moins que les 0,042 \$ que doit payer chaque Québécois?»

«Je ne commenterai pas ces avancés. Hydro-Québec avait pris des ententes pour respecter la confidentialité et je respecte ces ententes», a répondu Mme Bacon, mettant en garde «ceux qui galvaudent des chiffres qui sont inexactes».

Il y a plusieurs mois que les médias sont en possession de copies de ce contrat basé sur un partage de risques, comme Hydro-Québec en a signé avec 13 alumineries et compagnies de magnésium. Le contenu du contrat avec Norsk-Hydro a été dévoilé à l'extérieur du Québec, notamment aux États-Unis et en Norvège, où il a fait la une des journaux, mais une injonction du juge André Forget, de la cour supérieure, en interdit toujours la publication au Québec.

Toutefois, la loi de l'Assemblée nationale stipule qu'une personne qui publie ou diffuse un extrait des débats à l'Assem-

Suite A-2, Libman...

Suites de la première page

Perreault...

En 1987 M. Perreault faisait l'admission d'une responsabilité, même dans l'octroi de la troisième subvention alors que son adjoint, M. Jacques Alméras, le remplaçait. C'est pour cela qu'il a retenu aussi ce chef d'accusation.

Le juge s'est aussi servi du rapport de M. Perreault pour dire qu'il s'est peut-être un peu trop avancé en prenant, avec le maire, un engagement d'honneur au nom de la ville, envers M. Laurent Gagnon de lui trouver 1,5 million \$ afin d'attirer un grand magasin dans le mail Saint-Roch.

Le procureur de la Couronne veut faire témoigner l'ex-maire Jean Pelletier. Mais il faudra que celui-ci reconnaisse d'abord être le signataire d'un document « très récent ». Me Brodeur a d'ailleurs un complément d'enquête avec des faits nouveaux qu'il communiquera d'abord à son collègue de la défense.

Il refuse de dire s'il a l'intention de porter des accusations contre d'autres personnes dont l'ex-maire qui n'a pu être joint hier.

Par ailleurs, Me Brodeur dit que tous les membres du comité exécutif de la ville d'alors, sauf M. Pelletier, ont été rencontrés et « nous avons une déclaration de chacun d'eux ». Me Brodeur donnera le contenu de leurs propos au procureur de la défense.

Ce dernier n'acceptera pas nécessairement de façon automatique le renvoi à procès de son client. Il a 30 jours pour contester en cour supérieure la décision du juge Verdon. Ce sera sa première décision.

Du côté des Nordiques qui ont engagé M. Jacques Perreault comme conseiller, on n'a pas voulu dire si ce dernier allait continuer d'être au service de l'entreprise. « C'est trop tôt », dit le vice-président marketing-communications, M. Jean-D. Legault.

Péage...

le rendement pour le gouvernement serait presque de zéro. On l'a vu dans le passé. Mais quelqu'un a le droit d'essayer de me convaincre que c'est une bonne idée.

Pour sa part, le ministre délégué aux Transports, M. Robert Middlemiss, indique que c'est le volume de circulation qui n'est pas suffisant au Québec pour rentabiliser le péage. « Il faut que ce soit équitable et aussi que ce soit rentable », dit-il.

De son côté, le ministre Ryan admet d'emblée que ce dossier « relève de toute évidence de l'autorité de M. Elkas ». Notant qu'il arrive souvent que ses idées ne soient pas retenues, M. Ryan n'exclut pas qu'il essaie encore, privément, de convaincre son collègue de modifier son point de vue.

Sur l'ensemble du dossier des transferts aux municipalités, il répète ce qu'il a déclaré dans une entrevue publiée samedi par La Presse. « Nos calculs sont pas mal faits à ce stade-ci. On n'ouvre pas de nouvelles portes. Il restera à M. Levesque à prendre les décisions pour son budget. »

Le député péquiste Jacques Léonard, qui était ministre des Transports quand fut prise la décision d'abolir le péage, en 1984, affirme que le gouvernement libéral envisage des « dispositions qui nous ramènent au Moyen-Âge. Un des grands acquis de la révolution française, ça avait été d'abolir les péages sur les ponts et les routes de France. »

M. Léonard ajoute que cette mesure constitue « une taxe qui coûte

très cher à percevoir et qui gêne en plus la circulation. » En 1984, les postes de péage existant rapportait près de 70 millions \$ au gouvernement mais leur opération coûtait 13 millions \$.

De passage en fin d'après-midi hier à Sainte-Marie où il rencontrait les maires des municipalités sinistrées des récentes inondations de la Chaudière, le ministre québécois des Affaires municipales, M. Claude Ryan, a refusé de se mouiller dans le dossier du péage sur les routes.

Informé par LE SOLEIL que le ministre des Transports, M. Sam Elkas, avait manifesté clairement hier son opposition au retour du péage routier, M. Ryan a paru être soulagé et contrarié à la fois. « Il appartient à mon collègue Elkas de déposer ou non un tel projet. Quant à moi, je ne suis ni pour, ni contre. Cependant, je suis prêt à en étudier toutes les implications. »

Libman...

blée nationale ne peut être poursuivie en justice.

La loi s'applique aux débats à l'Assemblée nationale, en commission parlementaire ou en sous-commission, mais M. Libman a repris sa démonstration à l'extérieur de la Chambre, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes, là où il n'était pas couvert par l'immunité parlementaire. Mieux encore, il a résumé ses propos dans un communiqué largement diffusé. Il a également dit qu'il comptait déposer le contrat de Norsk-Hydro à l'Assemblée nationale aujourd'hui même.

Si on a voulu en garder les dispositions secrètes, c'est que les tarifs demandés par Hydro-Québec sont « ridiculement bas » et parce qu'on craignait la réaction négative des consommateurs québécois, estime le chef du Parti Égalité.

Sidéen...

Montgomery a expliqué qu'il agissait « dans l'intérêt du public ».

L'avocat de l'inculpé, Me Tim Morin, ne partage cependant pas cet avis. Pour lui, l'ordre du tribunal est « préjudiciable » à son client, parce qu'il suppose qu'il est coupable.

Un spécialiste du droit médical, Me Tracey Tremayne-Lloyd, de Toronto, a émis une autre opinion. Selon lui, le juge s'est sûrement basé sur des preuves secrètes pour décider que la société était menacée. Inconnue

« Si un juge, a-t-il fait remarquer, se fait dire par un directeur médical qu'un homme est en train de contaminer le public avec un virus mortel, est-ce qu'il le laisse faire et permet à cet homme d'en contaminer d'autres? »

Il a été dit qu'une déclaration assermentée d'une inconnue a été remise au président du tribunal avant qu'il n'émette son ordre de contenance contre Ssenyonga.

M. Brad Larson, porte-parole de The People With AIDS Foundation, croit pour sa part que le juge aurait dû attendre que cette inconnue témoigne devant lui avant d'obliger le sidéen à l'abstinence.

« Nous n'avons pas de preuve qu'il a eu des relations sexuelles, a déclaré M. Larson, mais nous croyons qu'il existe une femme qui aurait eu des relations sexuelles avec lui. Mais sans cette preuve, pourquoi lui interdire toute relation maintenant? »

M. Larson, qui est lui-même séropositif, n'en croit pas moins que les porteurs du virus du sida devraient être obligés de prendre des précautions avant d'avoir des relations sexuelles.

Rail...

des augmentations jugées insuffisantes par eux.

Un arrêt des transports ferroviaires aurait un impact très rapide sur une bonne partie de l'industrie américaine, notamment la construction automobile. Le constructeur Chrysler a averti hier que ses stocks de pièces détachées lui permettaient de tenir de un à trois jours selon les usines.

Selon les analystes, plus d'un demi-million d'ouvriers et employés risquent d'être mis à pied très rapidement si la grève se déclenche. Des grèves sélectives ou tournantes pourraient toutefois permettre aux syndicats de gagner leur point tout en évitant l'urgence nationale qui amènerait l'intervention de Washington.

Le conflit, vieux de trois ans, porte sur les salaires, l'assurance médicale et les conditions de travail.

« Nous avons une économie très, très fragile qui est en train de rebondir », a affirmé hier le secrétaire au Transport Samuel Skinner. « Nous ne pouvons nous permettre de voir cette reprise interrompue par une grève inutile. »

Des milliers de banlieusards et de passagers d'Amtrak pourraient être privés de transport, car la plupart des trains d'Amtrak et plusieurs trains de banlieue utilisent les voies qui servent au transport des marchandises et pourraient être empêchés de circuler.

Le corridor d'Amtrak entre Washington et Boston ne serait pas touché cependant parce qu'Amtrak en est propriétaire.

La dernière grève des cheminots aux États-Unis remonte à 1982. Elle avait duré quatre jours et coûté à l'économie américaine, selon les estimations, environ 1 milliard \$ par jour.

La GRC saisit 39 autres kilos de cocaïne à Laval

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a réussi un autre coup de filet spectaculaire, lundi soir à Laval, en saisissant 39 kilogrammes de cocaïne d'une valeur de 15 millions \$.

assimilée dans des moteurs de bateaux.

Les agents de l'escouade des stupéfiants de la GRC, division de Saint-Jérôme, ont arrêté, dans une résidence de Vimont, à Laval, trois Montréalais et un Vénézuélien.

La marchandise, en provenance du Venezuela et destinée au marché de Montréal, était

La GRC a récolté 19 kilos de cocaïne, vendredi dernier à Montréal, 259 kilos à Saint-Laurent, deux jours auparavant, et plus de sept kilos d'héroïne il y a 15 jours. En tout, les agents fédéraux ont ainsi soutiré plus de 210 millions \$ aux trafiquants de drogue, en moins de deux semaines.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 16 avril

9-2-3

2-2-5-5

LE 31 POUR HOMME



ACHAT SPÉCIAL

LE BLOUSON GÉOMÉTRIQUE 129.95

coloris en contraste, canevassés de coton et suède en contraste... c'est le jeu du détail traité de façon géométrique pour un blouson ample et carré... deux combinaisons: beige, sable et cognac ou vert mousse, beige et kaki. p.m.g.tg.

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI-MARDI-MERCREDI DE 9H30 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00
SAMEDI DE 9H30 À 17H00

UN CHOIX INCOMPARABLE, UN PRIX INCOMPARABLE AU 31...

LES TEE-SHIRTS IMPRIMÉS 19.99

sur tous les tons, le tee-shirt imprimé affiche une première place cet été... il faut voir la collection du 31... des fleurs minimalistes, des styles paisley, psychédélics, d'inspiration santa fe ou joyaux des mers, le choix est complet! p.m.g. rég. 25.00

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

**Entreposage des pneus
Les terrains
devront avoir
un certificat**

Presque un an après l'incendie de Saint-Amable, le ministre de l'Environnement Pierre Paradis vient de déposer au Conseil exécutif du gouvernement un projet de règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage au Québec, un domaine qui échappe encore à toute réglementation.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

En vertu de ce projet, tous les propriétaires de terrains au Québec devraient obtenir un certificat d'autorisation du MENVIQ pour pouvoir opérer. Présentement, seuls les terrains ouverts après février 1989 sont tenus de se munir d'un tel certificat.

Le projet de règlement, a appris la Presse Canadienne, prévoit une série de dispositions afin de rendre sécuritaires les terrains d'entreposage de vieux pneus, qui se comptent au nombre de 197 au Québec, selon un inventaire réalisé par le MENVIQ.

Le projet de règlement, sous sa forme actuelle, vise également à éliminer les dépôts « sauvages » et à sauvegarder les acquis du programme de prévention mis de l'avant l'an dernier dans les plus importants terrains d'entreposage québécois, à la suite de l'incendie de Saint-Amable, survenu le 16 mai 1990.

La nouvelle réglementation, qui s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement, a aussi pour but d'assurer le transport des vieux pneus vers des terrains autorisés par le MENVIQ. Concrètement, la sécurisation des lieux de dépôt consisterait en la mise en place de clôtures, et en de l'ilotage, là où le nombre de pneus (plus de 40 000) l'exigerait.

Le coût de ces opérations de sécurisation, selon le projet de règlement, serait entièrement assumé par les propriétaires des terrains d'entreposage. Il n'en coûterait donc rien au gouvernement.

Ce projet de règlement doit maintenant être étudié par le Conseil exécutif et être ensuite transmis aux différents ministères concernés. Il sera ensuite publié dans la Gazette officielle aux fins d'une consultation publique. En bout de ligne, ce projet de règlement, pour pouvoir être mis de l'avant, devra recevoir l'aval du Conseil des ministres. Il serait donc surprenant qu'une réglementation sur l'entreposage des pneus usagés au Québec puisse entrer en vigueur avant l'automne prochain.

Par ailleurs, les travaux de sécurisation des principaux terrains d'entreposage des vieux pneus au Québec (plus de 250 000 pneus) sont tous complétés à l'exception de celui de Saint-Chrysostome. Ce terrain compte 1,6 million de pneus hors d'usage. Les travaux d'ilotage et de clôture à cet endroit devraient être terminés en juin prochain.

Au total, ce plan de prévention a coûté 3,3 millions \$, dont 1,1 million \$ a été défrayé par le MENVIQ. Le ministère de la Sécurité publique a payé la différence. Chaque année au Québec, on estime que six millions de pneus sont mis hors d'usage, dont 1,3 million sont réutilisés sous une forme ou sous une autre.

D'autre part, le ministre de l'Environnement a l'espoir de pouvoir obtenir cette année l'accord de principe de son gouvernement sur l'imposition d'une consigne sur les pneus neufs, partiellement remboursable. Au cours d'un entretien avec la Presse Canadienne, un porte-parole du ministre n'a pas caché que l'obtention d'un tel appui ministériel, en pleine période de récession, ne sera pas nécessairement chose facile.

À savoir quand pourrait être mis en application cette consigne, ce même porte-parole refuse de s'avancer avec précision, bien qu'il n'écarte pas quelque part en 1992.

L'imposition de cette consigne donnerait suite à l'adoption de la loi 60 en juin 1990 qui a permis la création de Recyc-Québec, un organisme gouvernemental dont la mission sera notamment d'administrer cette éventuelle taxe verte. Les fonds recueillis par l'imposition de cette consigne (la partie non-remboursable) doit servir uniquement à la solution du problème des vieux pneus au Québec.



Jacques PARIZEAU



Robert BOURASSA

Bourassa pris en défaut

□ Selon Parizeau, le premier ministre « a déraillé » en comparant les récents sondages référendaires à ceux de 80

Selon Jacques Parizeau, le premier ministre Bourassa « a déraillé complètement » en soutenant, au cours d'une entrevue au SOLEIL, que les récents sondages rappellent ceux de février 1980 et que la majorité des Québécois voteraient encore NON s'il y avait un autre référendum sur la souveraineté.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Le premier ministre s'est fourvoyé, je pense qu'il n'avait pas suffisamment regardé ses chiffres. Il s'est mis le doigt dans l'oeil », a lancé le chef du PQ, visiblement ravi d'avoir pris en défaut la mémoire légendaire de M. Bourassa.

« Je suis retourné à février 1980, parce que ça me surprenait un peu. Je n'ai trouvé en février 1980, qu'un seul sondage : celui de Crop-Radio-Canada, qui donnait 52 % de non et 41 % de oui », a-t-il expliqué à l'Assemblée nationale.

« J'ai pensé que peut-être la mémoire du premier ministre avait été défaillante. Je suis donc retourné aux 11 sondages, de la fin de 1979 au référendum. Sur ces 11, dans six cas, les non étaient majoritaires, dans deux cas le pourcentage

était égal et, dans trois cas seulement, le oui dominait, mais jamais par plus de quatre points ».

En réécoulant l'enregistrement de l'entrevue que M. Bourassa a accordée au SOLEIL, on se rend compte qu'il est même allé plus loin que ce qui a été publié. A deux reprises, on l'entend affirmer sans hésitation que durant la période qui a précédé le référendum de 1980, « les sondages mettaient 50 %, 55 % pour la souveraineté-association ». Or le plus haut niveau atteint a été de 47 %, au début de mars 1980 (Iqop-Dimanche-Matin).

« Je constate que le chef de l'opposition est heureux de revenir à la joute politicienne, a répliqué M. Bourassa. J'ai dit que j'ai présumé que le gouvernement dont faisait partie le chef de l'opposition, en 1980, ne s'était pas lancé dans un référendum impliquant l'avenir du Québec sans avoir des bonnes

chances de le gagner. De fait, il y avait certains sondages qui présument la victoire du oui. Mais finalement, on connaît le résultat ».

De toutes façon, l'important pour lui est que « tant qu'on n'aura pas clarifié cette question de l'association économique, il est loin d'être sûr que le référendum pourrait être positif ». Il s'est dit convaincu que « le choix de la majorité des Québécois, c'est de développer le Québec sans démanteler le Canada ». M. Parizeau lui a retourné qu'il alimentait lui-même l'incertitude, « en zigzaguant, en taponnant, en zigonnant ».

Le ministre Claude Ryan, qui y est allé d'une nouvelle profession de foi fédéraliste, en fin de semaine dernière, dans une entrevue à la Presse, s'est dit d'accord avec l'évaluation de son chef. « Avec une bonne bataille, une présentation claire, complète, véridique de tous les éléments du dossier, ce serait sûrement une partie contestée, mais que nous aurions une très bonne chance de remporter », a commenté M. Ryan.

**Les camps protégés
par l'armée alliée**

(AFP, PC) — Le président George Bush a annoncé hier que des forces militaires américaines, françaises et britanniques allaient entrer dans le nord de l'Irak pour y établir des camps d'assistance aux réfugiés kurdes irakiens, justifiant cette intervention « temporaire » par l'ampleur de la tragédie qu'ils vivent.

Ces camps provisoires protégés permettront d'accueillir les Kurdes dans des zones facilement accessibles pour les nourrir et les soigner afin de les encourager à rentrer dans leurs foyers.

M. Bush a mis en garde l'Irak contre toute intervention, soulignant que les forces alliées seraient protégées par l'aviation et que « l'interdiction » faite aux avions et hélicoptères irakiens de voler au nord du 36e parallèle restait en vigueur. « Je ne pense pas que Saddam Hussein s'aventurera à utiliser la force », a-t-il déclaré.

« Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour sauver des vies innocentes », a déclaré M. Bush, qui a été très critiqué aux États-Unis pour ce qui a été considéré comme un effort insuffisant en faveur des Kurdes.



Un bébé kurde est alimenté au glucose par seringue dans un camp de réfugiés.

Le président américain, qui avait répété qu'il n'était pas question pour les forces américaines d'intervenir en Irak afin de ne pas refaire l'expérience du « borbier » vietnamien, a assuré que l'opération n'était qu'humanitaire, était conforme à la résolution 688 de l'ONU et ne visait pas à établir une zone d'occupation en Irak.

Les zones d'accueil pour réfugiés passeront le plus rapidement possible sous le contrôle des Nations unies, a-t-il dit, tout en ne pouvant qu'espérer que l'opération ne durerait pas. M. Bush a annoncé le plan allié après avoir mis au point les détails hier par téléphone avec les présidents français François Mitterrand et turc Turgut Ozal, avec le premier ministre britannique John Major et le chancelier allemand Helmut Kohl et avec le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar. Il a appelé d'autres nations à se joindre à cet effort.

Beijing et Moscou ont clairement fait connaître ces derniers jours leur opposition à l'idée d'enclaves, même humanitaires, échappant à la souveraineté irakienne.

M. Bush a rejeté l'idée d'un Kurdistan indépendant, affirmant que l'Irak devait vivre en paix dans ses frontières actuelles. Les Irakiens doivent trouver eux-mêmes une formule de réconciliation, a déclaré M. Bush, tout en soulignant qu'il n'était pas facile de convaincre les réfugiés de rentrer chez eux tant que Saddam Hussein est au pouvoir.

Selon le ministre irakien de l'Information, plus de 87 000 Kurdes qui avaient fui l'Irak ont déjà regagné leurs foyers en une semaine.

Sur le terrain

Le mauvais temps a empêché hier le parachutage par les Américains de vivres et de couvertures aux réfugiés. Quelque 4000 tonnes de produits alimentaires et de médicaments sont actuellement acheminés par les États-Unis vers la Turquie.

Environ 25 militaires canadiens sont aussi arrivés en Turquie pour établir un hôpital à l'intention des réfugiés. Une quarantaine d'autres se joindront à eux en fin de semaine.

Entre-temps, le ministre des Relations extérieures Monique Landry s'est rendue en Iran pour y constater sur place les besoins des Kurdes dans le nord-ouest du pays.

Le département d'État américain a rapporté d'autre part que de violents combats entre les forces irakiennes et des dissidents de l'armée se déroulaient entre le centre pétrolier de Kirkouk et la frontière iranienne.

Enfin, l'Iran a annoncé hier que les Irakiens qui avaient occupé dimanche une partie de son territoire s'étaient retirés.

**Une crise passionnelle serait
à l'origine du drame à Price**

PRICE — Une crise passionnelle est vraisemblablement à l'origine du drame familial survenu lundi, à Price, en Gaspésie, et qui a entraîné la mort d'Eddy Sergerie, 41 ans et Monique Woods, 35 ans.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

L'autopsie pratiquée hier au Centre hospitalier régional de Rimouski sur les corps des deux victimes, a confirmé le premier rapport établi la veille par les enquêteurs de la Sûreté du Québec, poste de Rimouski.

Le sergent Denis Lavoie a précisé qu'Eddy Sergerie aurait fait feu en direction de sa femme Monique Woods avec un fusil de calibre .12, puis il aurait ensuite retourné l'arme contre son visage.

C'est la fille de Monique Woods, Kathy, 14 ans, qui au retour de l'école, a fait la macabre découverte. Les deux corps gisaient dans la chambre à coucher du couple, au 119, rue Bérubé. Le couple Sergerie comptait trois enfants âgés de six à 14 ans.

La population de Price a été fortement ébranlée par ce drame. Tout le monde ne parlait que de cela, hier, dans cette paisible localité de 2300 habitants située à une dizaine de kilomètres de Mont-Joli. Le curé, l'abbé Claude Label,

s'est montré surpris et atterré par ce drame qu'il a qualifié d'effrayant et de terrible. « Il y a beaucoup de souffrance dans le monde et, souvent, c'est près de nous sans qu'on ne le sache ».

Pour sa part, le maire de Price, M. Claude Dupont, s'est montré très surpris par le drame. Il a dit M. Sergerie était l'un des bons pompiers volontaires de la municipalité et qu'il était très engagé dans l'Ambulance Saint-Jean. « C'était un type tranquille et qui ne causait pas de trouble à qui que ce soit ».

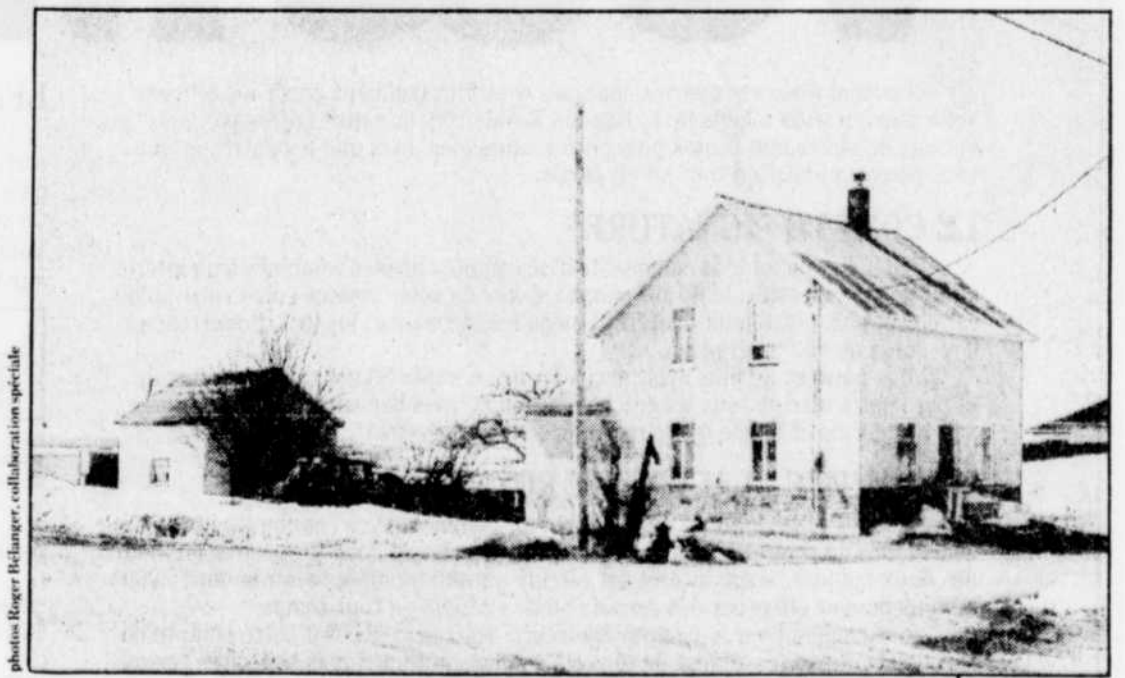
Le couple Sergerie vivait à Price depuis une quinzaine d'années. En été, M. Sergerie travaillait à la Pourvoirie de la Seigneurie du lac Mitis. Une voisine, Mme Fernande St-Laurent a raconté hier qu'elle s'était rendue compte qu'il se passait quelque chose de grave chez les Sergerie lorsqu'elle a vu des voitures de police et des ambulances devant la maison.

Mme St-Laurent ne s'est pas rendu sur les lieux ; toutefois, des dizaines de curieux ont défilé, lundi soir et en journée hier, devant la mai-

son occupée par le couple. Une dame qui n'en revenait tout simplement pas, a lancé : « Ça nous prouve une chose. Ce genre d'histoire n'arrive pas qu'à Montréal ».



Eddy SERGERIE



C'est à l'intérieur de cette maison que s'est déroulé le drame.

les
petits
frères
des Pauvres

Les Trouvailles du Grenier une occasion de découvrir des pièces uniques

Meubles anciens, tableaux et objets divers amassés par les petits frères des Pauvres de France et du Québec arrivent au Vieux-Port. Une occasion unique de faire des trouvailles et de contribuer au financement des activités des petits frères des Pauvres de Québec.

Du 19 au 21 avril, à l'Édifice Le Havre, au Vieux-Port de Québec

Vendredi: 16 h 00 à 21 h 00; samedi et dimanche: 10 h à 17 h.

Les profits sont versés aux petits frères des Pauvres de Québec qui oeuvrent auprès des personnes du quatrième âge en leur apportant tendresse, présence et amitié.

ENTRÉE LIBRE

Une collaboration
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

LA POLITIQUE

Bourassa et Mulroney ne cherchent plus l'unanimité

□ **Broadbent vend la mèche: l'accord de six provinces et des trois partis fédéraux débloquerait l'impasse**

Ed Broadbent a confié hier, au cours d'une rencontre privée avec quelques journalistes, qu'il suffirait « de l'accord des trois partis fédéraux et de six provinces pour débloquer l'impasse constitutionnelle actuelle. Nous aurions un grand débat et un grand vote dans le pays que nous pourrions gagner ».

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Broadbent assume que l'accord de six provinces autoriserait le gouvernement du Québec à embarquer dans le train de la réforme constitutionnelle et que, comme le déclarait Robert Bourassa au SOLEIL en fin de semaine, une majorité de Québécois voterait pour le « nouveau Canada ».

L'ancien chef du NPD, aujourd'hui président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, a avoué hier qu'il est « plus pessimiste qu'il ne l'était lorsqu'il dirigeait le Nouveau Parti démocratique ». Et il ajoute qu'il « n'a pas l'intention de rester tranquille... Je reste Canadien après tout ».

Le Centre international qu'il dirige lui impose une certaine réserve mais, depuis sa retraite, il

est déjà intervenu sur des questions d'intérêt national, notamment pendant la crise d'Oka alors qu'il soulignait publiquement l'urgence de résoudre la question autochtone. Cette fois, précise-t-il, il existe trois questions prioritaires : la place du Québec dans la fédération, le sort des populations indigènes et les revendications de l'Ouest. « Comme dans la sainte Trinité », précise-t-il, les trois ne font qu'une et aucune ne transcende l'autre.

C'est la première fois qu'Ed Broadbent appelle directement son parti, dont il reste membre, à conclure une alliance avec le gouvernement conservateur pour résoudre la question nationale. C'est une suggestion qui risque de ne pas plaire aux chefs néo-démocrates de l'Ouest qui se sont sentis manipulés en 1988, alors qu'après avoir appuyé Brian Mulroney sur la question constitutionnelle, ils se

sont fait battre quelques mois plus tard, lors d'élections référendaires sur le libre-échange avec les États-Unis.

Quant au successeur de Broadbent, Audrey McLaughlin, elle n'a pas encore décidé d'appuyer le premier ministre. En fait, elle réclamait encore récemment des élections générales pour permettre au parti au pouvoir d'obtenir un mandat clair de la population.

Le fait qu'Ed Broadbent souligne qu'il suffit de l'accord des trois partis nationaux — donc du parlement fédéral — et de six provinces, impliquant que l'Assemblée nationale apporterait le septième vote nécessaire à la ratification de divers amendements constitutionnels, n'est pas sans signification. Ed Broadbent est en effet associé aux nombreuses « discussions informelles » qui se poursuivent actuellement entre quelques responsables politiques comme Robert Bourassa, Frank McKenna, Brian Mulroney et Bob Rae, et des leaders de la société canadienne comme d'anciens chefs de parti, des hommes d'affaires et des universitaires.

L'ancien chef néo-démocrate est tellement associé de près aux pourparlers que le premier ministre lui a offert l'été dernier de présider une commission royale d'enquête sur les questions autochtones. Il accepterait, semble-t-il, une telle offre si elle lui était faite cette année, comme il en est d'ailleurs question. C'est en effet dans le prochain discours du Trône que le chef du gouvernement annoncerait la constitution d'une commission spéciale sur les questions autochtones.

La proposition d'un accord ratifié par une quasi-unanimité du parlement fédéral et par sept provinces, plutôt que dix, à l'avantage de libérer la procédure de modification de la Constitution de la « dictature de l'unanimité ».

On sait en effet que la question de l'autonomie gouvernementale des autochtones aurait pu se régler en mars 1987 si le Québec s'était joint aux six provinces déjà d'accord avec le principe. De même, Jean Chrétien ne manque pas de souligner que quatre des cinq conditions posées par le Qué-

bec dans le cadre des accords du lac Meech auraient pu être satisfaites si on s'était contentés de les soumettre à la formule d'amendement requérant l'accord de sept provinces comptant pour 50 % de la population canadienne.

Les confidences d'Ed Broadbent, volontaires ou non, trahissent un peu plus le jeu du gouvernement. Mulroney et Bourassa n'ont pas l'intention de s'asseoir avec les Clyde Wells et autres Gary Filmon pour négocier un nouveau pacte constitutionnel. Et dans ces conditions, l'exercice mené par le comité mixte Beaudoin-Edwards est en train de devenir aussi futile que celui du groupe Spicer. Mais ce ne serait pas la première fois que des commissions d'enquête prennent le gouvernement qui les a créées par surprise.



Ed BROADBENT

Urgences-Santé: Côté promet des changements importants

QUÉBEC (PC) — Estimant très sérieux le rapport de Coster sur la tragédie de l'École Polytechnique, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, promet des changements substantiels à la loi 34 qui a donné naissance à Urgences-Santé.

Interrogé hier par la critique péquiste en matière de Santé et des Services sociaux, Guy Chevrette, lors de la commission parlementaire sur l'étude des crédits de ce ministère, M. Côté a expliqué que le réaménagement d'Urgences-Santé devra être effectué autour de certains axes essentiels.

Le rapport de Coster recommande pour sa part une révision ni plus ni moins complète du système d'urgence médicale à Montréal. Il faudra d'abord, a précisé le ministre Côté, faire un choix médical important sur le moment où les patients doivent être « stabilisés », sur le lieu du sinistre, ou encore à l'hôpital. « Sur le plan philosophique, voulons-nous stabiliser le patient sur place, ou le transporter rapidement et le stabiliser à l'hôpital », a questionné le ministre.

Le choix qui sera fait, a poursuivi M. Côté, permettra ensuite de déterminer la quantité précise d'équipements dont devront être munis les ambulances d'Urgences-Santé. Marc-Yvan Côté s'est aussi interrogé à voix haute sur la pertinence de maintenir intégré le service Info-Santé à Urgences-Santé. Peut-être, avance-t-il, que ce service d'informations ne s'inscrit pas à l'intérieur de la mission d'un système d'intervention d'urgence comme Urgences-Santé.

Les communications, la gestion de la qualité et le rôle du corps médical sont aussi au nombre des principales préoccupations du ministre Côté.

Même s'il dit respecter le travail du groupe de Coster, M. Côté croit cependant que le rapport, qui a blâmé très sévèrement Urgences-Santé, est allé un peu loin sur certaines questions, dont une soulevée par le député Chevrette.

Selon le groupe de Coster, Urgences-Santé n'est pas passé de « la parole aux actes », afin de rendre son service plus efficace au lendemain du drame de la Polytechnique. « Il s'agit d'une affirmation qui ne traduit pas parfaitement la réalité », a rétorqué M. Côté.

Pour le député Chevrette, la loi 34 n'a créé qu'une « entreprise de transport », et que cette législation est « une erreur, un gâchis et un fiasco ».

Le ministre Côté a par ailleurs reconnu que la situation financière d'Urgences-Santé est très sérieuse. « Il y a le feu », a-t-il lancé, sans détour. « Les problèmes internes nécessitent une analyse financière très importante ».

Interrogé par le député Chevrette sur l'achat de véhicules par Urgences-Santé à un prix nettement au-dessus de la participation financière du MSSS, M. Côté a répliqué qu'il s'agissait d'une décision d'entreprise privée, dans laquelle le ministre n'a pas à s'ingérer. « Notre niveau de responsabilité n'avait trait uniquement qu'à la garantie de financement de 85 000 \$ par véhicule », a affirmé M. Côté. Le coût moyen d'achat des véhicules d'Urgences-Santé s'est chiffré à 114 000 \$.

À propos
de vos épargnes...

VOUS MONTREZ?

Comment s'assurer que vos épargnes vous font vraiment gravir les échelons? Voilà une question à laquelle la Banque Royale répond entre autres par trois options de placement toutes plus performantes les unes que les autres et que vous pouvez choisir en tout ou en partie.

LE COMPTE SIGNATURE®

Bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur chaque dollar de votre compte: plus votre solde est élevé, plus votre taux d'intérêt journalier augmente (jusqu'à concurrence d'un solde de \$5,000 et plus).

Vous pourrez de plus avoir accès à votre compte Signature en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires, partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System®.

LE COMPTE PLACEMENT ROYAL®**

Avec ses taux d'intérêt qui s'élèvent au rythme de vos économies et l'accès à vos fonds en tout temps, le compte Placement Royal vous propose le meilleur des deux mondes. Votre intérêt est calculé quotidiennement (minimum \$5,000) et vous pouvez effectuer des retraits ou des dépôts en tout temps.

Tout comme pour le compte Signature, vous avez accès à votre compte en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System.

Votre argent est en toute sécurité car la Banque Royale du Canada vous offre une garantie inconditionnelle.

Voici nos taux hautement compétitifs:

Sur chaque dollar lorsque votre solde se situe entre:			Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde entre	Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde de
\$5,000 et \$9,999.99	\$10,000 et \$24,999.99	\$25,000 et \$59,999.99	\$60,000 et \$99,999.99	\$100,000 et plus
6.60 %	6.76 %	7.33 %	8.44 %	8.49 %

Les intérêts sont versés mensuellement.

Taux en vigueur en date du 12 avril 1991.

LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS**

Stabilité, sécurité, efficacité: trois qualificatifs qui définissent bien nos certificats de placement garantis. Il n'y a pas de limite maximum. Vous n'avez qu'à choisir le terme qui vous convient entre 1 et 5 ans. Car nous vous garantissons un des plus hauts taux sur le marché pour la durée du terme choisi.

Voici un exemple de nos taux basés

sur une année pour des placements de \$500 à \$25,000:

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
8.75 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %

Pour des sommes plus importantes, informez-vous de nos taux. Les intérêts sont versés annuellement.

Taux en vigueur en date du 12 avril 1991.

Les comptes Signature et Placement Royal ainsi que les certificats de placement, des options de placement qu'il vous faut pour prendre un nouvel essor!

Pour savoir comment mieux faire travailler votre argent en toute sécurité, passez nous voir ou composez sans frais: à Montréal, le 987-8000; à l'extérieur, le 1-800-363-3967.

* Marques déposées de la Banque Royale du Canada
** Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque
*** Offerts par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garantis inconditionnellement par la Banque Royale du Canada



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

Québec punira les déneigeurs pris en défaut

La qualité du service de déneigement offert au cours de l'hiver par la firme J.-G. Lefebvre sera évaluée au cours des prochaines semaines.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL



Un accident pour lequel le mauvais état des routes a été tenu responsable

Si cette analyse le justifie, le ministère des transports pourrait interrompre le contrat qu'il a signé

avec cette entreprise de Drummondville.

C'est ce qu'a expliqué hier le ministre délégué aux Transports, M. Robert Middlemiss, qui dévoilait précisément une nouvelle politique visant à améliorer la qualité de l'entretien d'hiver sur les routes ainsi qu'à rendre plus équitable et plus transparente la procédure d'octroi des contrats.

Au cours de l'hiver qui s'achève la firme J.-G. Lefebvre s'est plusieurs fois retrouvée au centre de controverses relatives à la qualité du travail effectué dans la région de Québec, où elle travaillait pour la première fois. Hier, M. Middlemiss a refusé de commenter spécifiquement ce dossier, mais il a expliqué que, « dans son cas comme dans le cas de tous les gens qui ont eu des contrats au Québec, le temps de l'évaluation arrive ».

Présent à la conférence de presse, le sous-ministre des Transports, M. Jean-Marc Bard, a précisé que dans le cas de J.-G. Lefebvre, le ministère a signé l'an dernier un contrat de trois ans mais que le gouvernement peut y mettre fin après la première année « advenant que la performance est insatisfaisante ».

La réforme

Quant à la réforme annoncée hier, elle s'inscrit dans la logique des recommandations du comité sur le processus d'octroi des contrats du gouvernement, que présidait M. Louis Bernard.

Dorénavant, plutôt que de proclamer sur invitation pour octroyer les contrats de déneigement, Québec passera par des demandes de soumissions publiques. Cependant, pour y participer, une entreprise devra répondre à un certain nombre de critères.

On lancera l'appel aux entreprises de la région visée lorsque le contrat en cause sera inférieur à 200 000 \$ tandis que les entrepreneurs de tout le Québec pourront soumissionner quand il s'agira de contrats plus importants.

Les changements annoncés permettent de plus au ministère de « se donner un devis avec des dents pour nous assurer que, si un entrepreneur ne fait pas son travail, on va être capable de le remplacer ».

Enfin, quant à l'amélioration du service, le ministre annonce qu'on améliorera l'entretien des autoroutes où circulent quotidiennement 25 000 véhicules et plus. Cette année, on estime qu'il en coûte en moyenne 2 500 \$ par kilomètre pour l'entretien d'hiver des routes du Québec.

C'est « élevé », selon Côté

Un cadre pour dix employés au DSC

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, reconnaît que le nombre de cadres en poste dans le réseau de la santé est « élevé ». Il a d'ailleurs demandé à ses fonctionnaires de mener une étude sur le taux d'encadrement dans les institutions de santé et de services sociaux.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Au député péquiste de Joliette, Guy Chevette, qui soutenait qu'il y avait là « plus de chefs que d'indiens », le ministre a indiqué s'être lui aussi interrogé sur cette situation. « D'apparence, je le trouvais élevé », dit M. Côté.

Témoignant dans le cadre de l'étude des crédits de la santé, le ministre a expliqué qu'un « certain nombre de cadres intermédiaires ont été élevés au rang de cadre pour permettre effectivement, en temps de grève, d'avoir un plus grand nombre de personnes disponibles pour assurer un certain nombre de services ».

Selon le député Chevette, le taux d'encadrement atteint 9,6 % dans le réseau, soit un cadre pour dix employés, « ce qui apparaît extrêmement gros ». « À l'occasion, j'ai un peu les mêmes sentiments que ceux que vous éprouvez », reconnaît le ministre.

M. Côté dit comprendre que le haut taux d'encadrement puisse servir de « précaution en cas de grève » dans les centres hospitaliers. Il doute cependant que cette explication soit valable dans un DSC (département de santé communautaire).

Le ministre entend d'ailleurs suivre la situation de près de façon à éviter « le piège des bureaucraties régionales ».

Par ailleurs, le ministre a reconnu qu'il avait lui-même choisi, sans appel d'offres, la firme de relations publiques National pour diffuser l'information sur la réforme de la santé et des services sociaux. M. Côté admet également qu'il connaissait bien l'un des propriétaires de la firme en question, M. Christian Ouellet, « avec qui j'ai fait de l'organisation politique ».

National a déjà touché 189 000 \$ pour ce contrat et une somme additionnelle de 100 000 \$ a été demandée au Conseil du Trésor, a indiqué le ministre.

La même firme a également obtenu deux autres contrats avec le ministère de la Santé, révélait hier le député Chevette, dont un de 20 000 \$ pour traiter le dossier de la mise en tutelle du centre Louis-H Lafontaine, à Montréal. Le ministre Côté estime que la aussi la situation était « exceptionnelle et urgente ». Il admet cependant que ce contrat a été « un peu dispendieux ».

SAQ: hausse de salaire de 4%

Le Conseil du Trésor vient d'autoriser pour l'an prochain une augmentation salariale de 4 %, assortie d'une clause d'indexation au coût de la vie, pour les 3000 employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (SAQ). Et ce, au moment où il envisage toujours de bloquer pendant 12 mois les salaires de ses 400 000 employés de la fonction publique, du réseau de la santé et de l'éducation.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le secrétaire général du Conseil du Trésor, M. Michel Crête, a toutefois précisé hier au SOLEIL, qu'en 1993, les employés de la SAQ, ceux des entrepôts comme ceux des magasins et des bureaux, verront stabiliser leur rémunération pendant 12 mois.

Malgré la contre-proposition formulée lundi par les grandes organisations syndicales du secteur public et parapublic, le Conseil du Trésor semble maintenir son intention de geler pendant 12 mois, et non seulement pendant trois, la rémunération de ses employés. M. Crête a en effet indiqué que « ce n'est pas demain qu'il y aura un changement de cap ». « Lorsque le président du Conseil du Trésor a annoncé qu'il était nécessaire de geler pendant 12 mois les salaires, il était sérieux. Il n'a pas fait cela pour la galerie », affirme-t-il.

Aujourd'hui, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, doit faire part, au conseil

des ministres, de la proposition de la FTQ, de la CSN, de la CEQ, de la FIIQ, du SFPQ et du SPGQ. Ceux-ci acceptent un blocage de salaires de trois mois, à la condition que le gouvernement intègre aux échelles salariales l'ajustement forfaitaire de 1 % prévu entre juillet 1991 et juin 1992, et augmente les salaires de 3 % entre avril et juillet 1992. « La marche est haute. Nous parlons de 800 millions \$ alors que les syndicats disent 243 millions », commente M. Crête. Lundi, M. Johnson a loué l'effort des syndicats mais l'a néanmoins qualifié d'insuffisant. Il espère économiser plus de 1 milliard \$, d'ici 1993, en bloquant la rémunération du personnel syndiqué, des cadres et des médecins.

Attendre le train

Le président du Syndicat de

magasins et de bureaux de la SAQ, M. Ronald Asselin, qui vient de prolonger de deux ans la convention collective échu en décembre 1990, n'est pas inquiet pour le moment par le gel des salaires de ses 3000 membres en 1993. « Je prends le train lorsqu'il est en gare », dit-il. Il croit cependant que les employés de bureaux et de magasins font leur part en ne faisant pas de grève. Un exploit, puisque le renouvellement de la convention collective de ce groupe d'employés a presque toujours été marqué par un conflit de travail, au cours des 25 dernières années.

À la fin de 1990 et en début d'année, la SAQ a été affectée par la grève de quatre mois de ses employés d'entrepôts. Les travailleurs avaient finalement obtenu une hausse salariale de 5 % pour 1991 et de 4 % pour 1992. Ce sont ces mêmes paramètres salariaux que la SAQ a soumis au syndicat des employés de magasins et de bureaux. « Pour ne pas créer de distorsion dans l'entreprise, les offres salariales sont les mêmes », a expliqué M. Crête.

AGENCE DE RENCONTRE

MARIE-COEUR
653-8675
Professionalisme, efficacité
confidentialité assurée

L'ÉMAILLEUR FANTASTIQUE

REÉMAILLAGE
Résidentiel - Commercial - Industriel

- BAIGNOIRES, ÉVIERS • CÉRAMIQUE
- APPAREILS MÉNAGERS
- 500 couleurs • Garantie 5 ans sur bain

ESTIMATION GRATUITE
Printemps:
RABAIS 25\$ SUR BAIN
654-4815

Pour Apprendre et Perfectionner votre anglais

Cours de conversation anglaise
en petits groupes, 4 à 7 personnes

Matin (9h30 à midi)
Lun.-mer.-ven.
du 29 avril au 7 juin

Soir (19h à 21h30)
Lun.-mer.
du 13 mai au 19 juin
Mar.-jeu.
du 14 mai au 20 juin

Cours intensif d'immersion (9h à 16h)
lun. au ven.
du 29 avril au 17 mai
du 27 mai au 14 juin

Summer Workshop
Session d'été pour jeunes et adolescent(e)s de 8 à 16 ans
sessions de 2 semaines en juillet et août

SAINTE-FOY
Place de la Cité
2635, boul. Hochelaga
Bureau 206, G1V4T3
Tél.: 657-2600

CHARLESBOURG
Cité Quatre-Saisons
530, boul. de l'Atrium
Bureau 203, G1H7H1
Tél.: 623-1061

FORFAITS SANTÉ

Pourquoi pas un petit séjour santé pour le printemps?

Fins de semaine de détente:
2 jours, 2 nuits, 6 repas, 6 soins, 315 \$/pers., occ. double.

Beautétherapie:
3 jours, 3 nuits, 9 repas, 9 soins, 465 \$/pers., occ. double.

Cure:
6 jours disponible

Profitez du programme SPA BUDGET
Enfin, votre rêve accessible.
Informez-vous au
(418) 598-3311

L'AUBERGE PHILIPPE-AUBERT INC.
ST-JEAN-PORT-JOLI

30%

Des rabais sur tous les ensembles de coton molletonné*
Tailles 2 à 18 ans
* Non conforme à l'illustration
(En vigueur jusqu'au samedi 20 avril 1991)

concept mode
clément
0-20 ans
CARTE VERTÉ # 6423

ULTRA-LÉGER

l'imper toile parachute 99.95

votre meilleur achat du printemps... un imper poids-plume en toile de polyester, ultra-léger et tout à fait résistant aux intempéries.

style officier à fermeture asymétrique avec boutons écaille de tortue, bavolet et long pli creux au dos, sable ou kaki, 4 à 12 coupé pour petites tailles 5'4" et moins.

contemporaine®

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30 JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00 SAMEDI DE 9H30 À 17H00



PLACE COMINAR

- Ascenseur
- Aménagement selon vos besoins
- Accès facile
- Occupation immédiate



À LOUER • espace pour bureau
• 1 emplacement disponible au rez-de-chaussée
Coin Pierre-Bertrand et boul. de la Capitale
Inf.: 681-8151

DÉJÀ 10 EXCELLENTES RAISONS D'ASSOCIER VOTRE NOM À UN CENTRE D'AFFAIRES PROSPÈRE



RE/MAX
Les professionnels associés de l'immobilier

Fleur de Lys (1990) inc.
Courtier 683-9300

Au cœur du quartier des affaires, en bordure du boul. de la Capitale, l'équipe des professionnels de RE/MAX Fleur de Lys (1990) inc. Courtier vous invite à venir la rencontrer dans ses nouveaux locaux.

Pour vendre ou acheter, consultez nos représentants. Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h et le samedi de 9 h à 16 h.

RE/MAX FLEUR DE LYS (1990) INC. COURTIER
une force de plus en plus présente à Québec

325, Marais, Ville Vanier (Québec) (coin boul. de la Capitale et Pierre-Bertrand)



audi AUDI ÉLECTRONIQUE



Le Groupe Cominar, un groupe à notre image.

L'autre compagnie de téléphone!

STABLE - PROFESSIONNEL À VOTRE ÉCOUTE

- Système téléphonique • Télécopieur - Fax • Sonorisation

325, rue Marais, Ville Vanier (Québec) 847-2999

- Plus de 300 places disponibles
- RÉSERVATION DE GROUPE

TOMAS TAM
RESTAURANT

325, Marais
Ville Vanier (Québec)
Mets chinois et canadiens

BUFFET-DÉJEUNER À VOLONTÉ 3⁹⁵
de 7 h à 11 h, du lundi au vendredi
les samedis et dimanches 5⁹⁵

BRUNCH À VOLONTÉ 7⁹⁵
de 11 h à 14 h, les samedis et dimanches

BUFFET DU SOIR À VOLONTÉ 9⁹⁵
à compter de 16 h 30, du lundi au jeudi

BUFFET DU MIDI À VOLONTÉ 5⁹⁵
de 11 h à 14 h, du lundi au vendredi

du vendredi au dimanche 11⁹⁵

incluant:
bar à pain sur grill
bar à salades
bar à desserts
et plus de 35 mets chauds...
Plus de 100 choix

RÉSERVATIONS: 527-2211



Design d'aménagement commercial
Accessoires de magasin
Fabrication de mobilier de magasin
Entrepreneur
Service clef en main

325, rue Marais, suite 110
(sortie Pierre-Bertrand Sud)
Ville Vanier (Québec)
683-2326



La Boutique
KIT À TOUT
est maintenant installée dans ses nouveaux locaux et est prête à vous accueillir.

Surveillez notre nouvelle circulaire!

325, rue Marais, Ville Vanier
683-0909

Le système
D'aspirateur



MODÈLE 2000

Grâce à ses 2 moteurs, le Système 2000 vous permet d'effectuer rapidement les travaux d'entretien domestique les plus exigeants.

Incluant 3 prises en équipement standard
699\$
6 mois sans intérêts



325, rue Marais, Ville Vanier, bureau 185 (Québec) 683-9989

LA MAISON
JEAN-YVES LEMAY
assurances



ON TRAVAILLE POUR NOS clients

325, rue Marais
Bureau 270
Vanier (Québec)

Tél.: 687-1200
Fax: 687-1758

MATÉRIEL DE BUREAU

Janisse INC. ET **Janisse** INC.

Photocopieur - Fax
TOSHIBA
Distributeur autorisé

688-6000
Fax: 688-6008

INFORMATIQUE
ORDINATEURS
APPLE
LASER
Distributeur autorisé

Sur présentation de ce coupon, vous pouvez faire l'achat, pour une période de 30 jours effective à la date de parution de ce document, soit d'une machine à écrire électronique Brother GX 6000 pour la modique somme de 130\$ plus taxes ou bien d'un logiciel WordPerfect avec une réduction de 30\$ du prix de vente courant.

Date de référence: 17 avril 1991

peinture pépin
SUPER-PRO

SUPER SPÉCIAUX DE PRINTEMPS

GROS et DÉTAIL
325, rue Marais, bureau 140
Ville Vanier (Québec)
(angle P.-Bertrand et Capitale)
527-7191

Latex intérieur monocoque, blanc première qualité, semi-lustré, perle ou satin
19⁹⁵ 4 litres
89⁹⁵ 20 litres

Latex acrylique extérieur, fini mat blanc, pour bois, béton, volets, etc.
18⁹⁵ 4 litres
81⁹⁵ 20 litres

Teinture hydrofuge extérieur, à l'alkyde pour patio (opaque, choix de couleurs), première qualité
21⁹⁵ 4 litres

Sous-couche latex intérieur, blanc super cachant
11⁴⁵ 4 litres
51⁹⁵ 20 litres

Sirros tend le calumet de paix aux Algonquins

HULL — Soucieux de ne pas vivre un autre Oka et désireux d'instaurer un nouveau partenariat impliquant les autochtones, le ministre Christos Sirros exhorte les Algonquins du lac Barrière à signer une entente sur la gestion des ressources de leur territoire.

par **PIERRE-PAUL NOREAU**
LE SOLEIL

Le ministre québécois délégué aux Affaires autochtones a tenu une conférence de presse hier dans l'Outaouais pour faire état de son désappointement devant la situation de cul-de-sac dans laquelle il se retrouve après avoir cru à une entente.

Ce dossier est important tout d'abord parce qu'il est potentiellement explosif. Les 450 Algonquins de la réserve du lac Barrière ont bloqué l'été dernier la route provinciale reliant l'Abitibi à l'Outaouais. Et ils se promettent de repasser à l'action au cours des prochaines semaines s'il n'y a pas moratoire sur l'exploitation des ressources forestières.

Même si le chef Jean-Maurice Matchewan précise que sa communauté s'en tiendra à des moyens pacifiques, le blocage de la route de la réserve faunique de La Vérendrye servant de lien d'approvisionnement pour l'Abitibi pourrait conduire à un affrontement ou, tout au moins, à une nouvelle intervention policière.

Surtout si la nation algonquine de quelque 6000 membres vient à la rescousse de la petite communauté du lac Barrière.

Pour le ministre Sirros, qui a répété hier ne pouvoir tolérer qu'on passe outre aux lois, l'entente sur la table signifie de plus la mise en place d'un nouveau partenariat pouvant servir de modèle.

« L'entente en question aurait été une première, non seulement au Québec, mais au Canada et possiblement en Amérique du Nord. Jamais auparavant un gouvernement ne s'est associé à une communauté autochtone pour analyser et étudier, dans une perspective de développement durable, les méthodes d'utilisation des ressources d'un territoire afin de concilier les différents besoins des différents usagers », expliquait hier M. Sirros.

Les Algonquins sont intéressés à la signature d'un accord. Ils sont à l'origine de la demande d'examen des impacts de l'exploitation des ressources dans la réserve de La Vérendrye et celle de la mise en place d'une stratégie de conservation.



Tom SIDDON

■ Blocus des Mohawks

Des Mohawks d'Akwesasne menacent de bloquer le pont international qui se trouve sur le territoire de leur réserve, à cheval sur le Saint-Laurent, dès ce week-end si rien n'est fait pour régler la congestion de la circulation et les files d'attente aux douanes canadiennes. Les 9600 résidents de la réserve fréquentent quotidiennement le pont.

■ Les médias coupables

Deux autochtones bien connus ont fait hier le procès des médias canadiens, auxquels ils reprochent de se livrer à une couverture sensationnaliste sinon tendancieuse des questions reliées aux droits des autochtones. Le message a été livré aux cadres des journaux de tout le pays par Mme Kahn-Tineta Horn et le chef Erasmus.

Blocage des négociations territoriales

Tom Siddon veut imposer un référendum aux autochtones

MONTREAL (PC) — En invoquant le blocage des négociations sur les revendications territoriales des Mohawks de Kahnésatake, par suite de querelles de factions, le gouvernement fédéral a annoncé mardi qu'il mènera un référendum auprès de cette communauté autochtone sur le mode de sélection de ses leaders.

Le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon a indiqué que le référendum, qui se déroulera avant la fin du mois de mai, déterminera si le conseil de bande sera élu ou s'il sera sélectionné selon le système traditionnel.

À l'heure actuelle, le Conseil de bande de Kahnésatake est élu par neuf mères de clan, selon un système reconnu par la Loi des Indiens, mais critiqué par certains qui lui reprochent de favoriser de trop fréquents changements des chefs et de confier le processus de sélection à des gens qui ne sont pas connus de tous les Mohawks.

La tenue d'un référendum a été rendue nécessaire parce qu'il semble que « l'appui à un gouvernement commun n'existe pas à Kahnésatake », a affirmé le ministre. « Pour mener des négociations fructueuses en ce qui a trait aux terres et aux conditions socio-

économiques de Kahnésatake, nous devons négocier avec une instance qui jouit de la confiance et de l'appui de la majorité des membres de la communauté. »

M. Siddon, qui était accompagné du ministre de l'Industrie Benoît Bouchard et de la députée conservatrice Lise Bourgault, dont le comté englobe Kahnésatake, a promis que la consultation serait menée de façon impartiale.

Mais l'annonce du ministre a irrité le grand chef George Martin, qui s'est opposé à plusieurs reprises à la tenue d'un référendum sur le mécanisme de sélection des leaders du conseil de bande.

« Les Mohawks ne voteront pas, c'est contre notre tradition », a-t-il dit en entrevue téléphonique, du bureau de son avocat à Montréal. L'avocat du conseil de bande Jacques Lacaille a indiqué qu'il envisageait « toutes les possibilités de recours légaux ». v com-

pris l'injonction, pour s'opposer au projet d'Ottawa. Il a ajouté que le conseil a interjeté appel de la décision de la Cour fédérale qui reconnaît au gouvernement fédéral le droit de tenir le référendum en question.

Autres réactions

L'annonce du ministre Siddon a cependant été favorablement accueillie par M. Jerry Peltier, le président de la Coalition Mohawk de Kahnésatake, un groupe subventionné par le gouvernement fédéral qui négocie les revendications territoriales avec Ottawa.

Des partisans des Warriors, fortement impliqués dans les affrontements de l'été dernier à Oka, ont accusé Ottawa de vouloir tenir son référendum contre le gré des autochtones.

Ottawa a fait l'acquisition, au coût de 1,3 million \$, d'une parcelle de terre qui était au coeur du litige afin de la remettre aux autochtones de Kahnésatake. Mais près de sept mois après la fin des affrontements armés, la communauté se plaint de n'avoir rien reçu et de n'avoir encore vu aucun progrès vers le règlement du reste de ses revendications.

Automobiles Jean-Marc Bédard Inc. Lévis (Québec) (418) 833-3267	Auto Laurier Inc. Sainte-Foy (Québec) (418) 681-4631	Maisonneuve Automobiles Inc. Québec (Québec) (418) 529-8135
--	---	--



Eagle 2000 GTX
à partir de

13 226\$†

incluant la remise du fabricant



à partir de **9 907\$†**
incluant la remise du fabricant

Deux japonaises à prix américain

Venez faire l'essai d'une Eagle 2000 GTX, la berline sport pleine de génie, ou d'une Eagle Summit, la berline idéale pour la famille pendant que Eagle y met le paquet.

Eagle 2000 GTX • Conception japonaise haute technologie • Moteur 2 L à arbre à cames en tête • Injection électronique multipoint • Suspension indépendante à jambes MacPherson • Direction à crémaillère assistée et freins assistés • Pneus radiaux ceinturés d'acier	Eagle Summit • Traction avant; 5 places • Moteur multi-soupapes 1,5 L à arbre à cames en tête • Jantes stylisées en acier • Pneus radiaux ceinturés d'acier • Consommation économique 7,9 L/100 km (36 mpg) en ville; 6 L/100 km (47 mpg) sur route
---	--

Garantie pare-chocs à pare-chocs sans franchise de 3 ans/60 000 km et de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

5/100 Jeep et Eagle mettent le paquet sur tous ces autres modèles:

Eagle Vista 3 portes 6 973\$†	Jeep Comanche 10 010\$†	Eagle Vista familiale 12 875\$†	Jeep Cherokee 16 640\$†	Eagle Premier ES 18 415\$†
---	-----------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------------------

Autos A. Gosselin Inc.
Saint-Nicolas (Québec) (418) 831-2050



L'Avantage Jeep et Eagle



- Venez chez Jeep et Eagle pour toutes les bonnes raisons.



le manoir MANRÈSE phase 3

CONDOMINIUMS

pour retraités et préretraités

3 1/2 et 4 1/2
prix à partir de **83 000\$**

SERVICES DISPONIBLES SUR DEMANDE

— Appel d'urgence 24 heures	— Salle à manger
— Salle communautaire	— Piscine intérieure, etc.

700, AV. MURRAY, QUÉBEC - 683-6438

Pour renseignements: Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 13 h à 19 h; samedi et dimanche: 13 h à 17 h

LE PRÊT-À-PORTER DU PRINTEMPS: LAINE LÉGÈRE OU POLY-LAINE



La nouvelle collection des complets prêts-à-porter BOVET du printemps, de confection canadienne de première qualité, fera plaisir tant par leur coupe impeccable que par la finesse et la sobriété de leurs étoffes importées. Nous vous recommandons fortement ces très beaux complets croisés ou droits, offerts dans les nouvelles teintes de vert, bleu, kaki, beige. Tailles courtes, moyennes et élancées 36 à 46 et tailles fortes 42 à 60. **365\$ à 495\$**

Chemises de ville à partir de **40\$**
Cravates à partir de **25\$**
Ceintures à partir de **22\$**

Toutes les retouches sont faites sur place par nos maîtres-tailleurs



Place Ste-Foy 653-6255	Galeries de la Capitale 627-5730	Place Fleur de Lys 522-4057
---------------------------	-------------------------------------	--------------------------------

Les tailles courtes, moyennes et élancées sont disponibles à tous nos magasins. Les tailles fortes sont disponibles surtout à la Place Ste-Foy.

À L'ACHAT DE TOUT
VÉHICULE NEUF 91
HYUNDAI
OBTENEZ UN
TOIT OUVRANT
GRATUIT

centre
HYUNDAI

Offre valide jusqu'au
1er mai 1991.

HYUNDAI
Un achat intelligent!

1605, boul. Henri-Bourassa (angle Canardière) 522-3738

Le remaniement devra attendre

Mulroney au chevet de sa mère

OTTAWA (PC) — On s'attendait à un remaniement ministériel dans les prochains jours mais il est devenu peu probable qu'il ait lieu cette semaine après que le premier ministre Brian Mulroney se soit envolé hier vers la Floride pour se rendre près de sa mère malade.

Pendant ce temps, l'épouse du premier ministre, Mila Mulroney, a interrompu une visite à Paris pour se rendre, elle aussi, aux États-Unis.

Elle a dû ainsi annuler une rencontre avec Mme Danielle Mitterrand, épouse du président de la France François Mitterrand.

On jugeait également qu'une tournée dans l'Ouest envisagée par M. Mulroney pour promouvoir l'unité nationale serait reportée jusqu'à ce que l'état de santé

de sa mère s'améliore.

Irene Mulroney, 78 ans, a subi un quadruple pontage coronarien, hier, après avoir subi une crise cardiaque. Elle était en



Mme Irene MULRONEY

vacances à West Palm Beach. On s'attendait à ce que son état demeure critique durant 48 à 72 heures.

C'est lundi que les médecins ont communiqué avec M. Mulroney pour le prévenir que sa mère devait subir la délicate intervention.

Le premier ministre avait quitté Ottawa lundi soir. Hier, il est demeuré à l'hôpital pendant l'opération d'une durée de cinq heures.

Au bureau de M. Mulroney, on a également indiqué que le président américain George Bush avait communiqué avec le premier ministre pour lui offrir son aide s'il en avait besoin.

Des primes de 4,75% mettent en colère les fonctionnaires fédéraux

VANCOUVER (PC) — Des huées ont accueilli, hier, la révélation faite au congrès de l'Alliance de la fonction publique du Canada que des superviseurs vont obtenir des primes de rendement de 4,75%.

En vertu d'une décision annoncée dans le budget du 26 février, les augmentations salariales des fonctionnaires fédéraux, quant à elles, sont limitées à 3%.

Le président de l'alliance, M. Daryl Bean, a lu une note de

service écrite par le secrétaire du Conseil du Trésor, M. Ian Clark, en mars dernier, et dont l'*Ottawa Citizen* a obtenu une copie.

Cette note informe les 4700 superviseurs qu'ils sont admissibles à des primes de rendement de 4,75%, à compter du 1er avril.

« C'est un gouvernement complètement malhonnête et corrompu », a lancé M. Dean. Les quelques 400 délégués ont alors crié : « Dehors. Dehors. Dehors ».

Les superviseurs bénéficiant des primes gagnent plus de 61 000 \$ par année.

Le leader syndical a déclaré que cette dernière affaire pouvait faire changer d'opinion à plusieurs de ceux qui ont voté contre le recours à la grève. L'alliance, en effet, n'a reçu un appui à la grève que de 62%.

C'est la seconde fois, a rappelé M. Bean, que le gouvernement fédéral ne respecte pas le 3% imposé à ses fonctionnaires. La veille même du budget, le cabinet a approuvé des hausses salariales de 4,2% pour les dirigeants des sociétés d'État.

■ Masse à Berne

BERNE (AFP) — Les ministres suisse des Affaires étrangères René Felber et canadien des Communications et de la Francophonie Marcel Masse se sont entretenus hier à Berne de la coopération multilatérale dans la perspective du prochain sommet de la francophonie. M. Masse avait participé la veille dans la capitale helvétique à une conférence ministérielle consacrée à la chaîne de télévision francophone TV5.



La Société historique de Québec

Le jeudi 18 avril 1991 à 20 heures

La Société historique de Québec

en collaboration avec

la Société québécoise d'histoire de la médecine

propose une conférence ayant pour thème:

Le Dr Joseph Morrin, Le Morrin College et Philippe Aubert de Gaspé.

Faculté de Médecine, Campus de l'Université Laval

pour information:

694-9740

Association des femmes d'affaires du Québec

SYMPOSIUM: "SANTÉ"

le samedi 20 avril 1991

8h à 17h

Collège Notre-Dame-de-Bellevue 1605, chemin Sainte-Foy, Québec



Dr Richard Cloutier
Dermatologue

Sujet: La "démystification" des produits de beauté

Coût: (incluant pause-santé, dîner et cocktail)

Membre 40\$

Non-membre 50\$

Réservation: (418) 681-4303

45% DE RABAIS
ARROW, C'EST RELAX!



UNE MARQUE RENOMMÉE, SYNONYME DE QUALITÉ ET DE CONFORT

Jouez-vous des journées caniculares cet été grâce à nos fraîches chemises tissées à manches courtes et à nos hauts en tricot façon polo signés Arrow. Faites votre choix entre les madras, les rayures et les tons unis. Tailles P.M.G.T.G. Le choix varie selon le magasin. Ord. 30 \$ à 36 \$. Solde 15,99 ch.

Tenues sport pour homme, rayon 350.

15,99

EN VIGUEUR JUSQU'AU MERCREDI 24 AVRIL 1991



Plus de 320 ans à vous offrir qualité et service, avec en plus notre garantie de remboursement!

la Baie

QUINCAILLERIE PASCAL

DE BEAUX FINIS & DE BELLES ÉCONOMIES!

AUJOURD'HUI À SAM. SEUL.

ÉCONOMISEZ 35%
Ensemble à peinture
7 1/2"

Comprend 1 rouleau de 7-1/2",
1 manche & 1 auge. No 0241253



Notre prix 4.45 **2⁸⁸** l'ens.

ÉCONOMISEZ 5%
Varathane®, 4L

Protège les planchers & meubles en bois! Fini clair.
Choix de lustre, semi-lustre ou satiné.



Notre prix 34.69 **28⁸⁸** le cont.

ÉCONOMISEZ 6%
Peinture
super latex mat
pour l'int., 4L

Séchage rapide. Se nettoie facilement
à l'eau. Choix de blanc ou base blan-
che. 4L. No 0561762, 0561894



Notre prix 24.99

18⁸⁸ le cont.

Escabeau de 6'
en aluminium

Marche inférieure renforcée.
Sous-pattes caoutchoutées
antidérapantes No 4029259



Notre prix 43.65 **37⁹⁷** ch.



ÉCONOMISEZ 25%
Diluant "Record-Sol", 4L

Dilue peinture & vernis. Bi-
don de 4L. No 0445398



Notre prix 3.99 **2⁹⁷** le bidon

ECONOMISEZ PLUS DE 20%
Peinture à l'émail
en aérosol, 350 g

Facile à appliquer & sèche rapi-
dement! Int./ext. Blanc ou
noir, lustre ou mat. 350 g.



Notre prix 3.85 **2⁹⁷** la bombe

ECONOMISEZ PLUS DE 35%
Lubrifiant WD-40

Arrête les grincements & pro-
tège le métal. Bombe de 170 g.
No 0224502



Notre prix 2.39 **1⁴⁹** la bombe

ECONOMISEZ PLUS DE 25%
Couvretout de 8 x 12'

Protège meubles & plan-
chers. Plastique transpa-
rent. No 1472208



Notre prix 1.95 **1⁴⁴** ch.

ECONOMISEZ PLUS DE 20%
Papier-cache

Rouleau de 24 mm x 35 m. No 0721506



Notre prix .99 **77[¢]** le rouleau

Économies pour le ménage

ÉCONOMISEZ 40%
Poubelle
Roughneck®

Poubelle robuste de 77 L en plastique.
Couvercle blocable. Bleu. No 0946907



Notre prix 22.25 **13³⁵** ch.

ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%
Sacs à ordures

Boîte de 40 sacs robustes de 26 x 36".
Attaches incluses. No 0884758



Notre prix 6.95 **4⁸⁸** la bte

**15 gros
rouleaux
d'essuie-tout**

Essuie-tout à 2 épaisseurs. Papier
recyclé. Blanc. No 1469371



Notre prix 12.97 **9⁹⁷** le pat de 15

Notre prix 14.65 **11⁸⁸** ch.

Vadrouille "Abeille"
à essoreuse

Essoreuse intégrée au manche. Cou-
leurs pastel assorties. No 1109294



1/3 DE RABAIS!
Balai de patio de 11"

Long manche en bois. No 0180742

Notre prix 4.49 **2⁹⁷** ch.

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
SAINTE-FOY, QUÉBEC - TÉL.: 653-9307

CENTRE COMMERCIAL FLEUR DE LYS
550, BOUL. HAMEL, VILLE VANIER - TÉL.: 522-7171

Ces soldes sont en vigueur du mer. 17 avril au sam.
20 avril.
"Notre prix" indique notre prix de tous les jours.
Nous nous réservons le droit de limiter les
quantités.

Lun. au mer.: 9h à 17h30; jeu. et ven.: 9h à 21h;
sam.: 9h à 17h

PASCAL



LE MONDE



Les soeurs de la cocaïne

Ces quatre Colombiennes déguisées en religieuses ont été présentées à la presse lundi par la police de l'Equateur après leur arrestation alors qu'elles tentaient de faire passer 10 kilos de cocaïne en Espagne.

Bush veut exiler Saddam

WASHINGTON (AP, Reuter, AFP) — Le président George Bush a déclaré hier qu'il était favorable à ce que Saddam Hussein puisse trouver refuge dans un pays tiers, si c'est ce qu'il demande pour quitter le pouvoir en Irak.

intéressante et méritant examen», a-t-il déclaré en ajoutant qu'il l'avait transmise aux experts juridiques du secrétariat général de l'ONU afin qu'ils l'étudient.

Il a par ailleurs qualifié d'«inacceptable» l'idée lancée par l'ancien président Richard Nixon, suggérant que la CIA (les services secrets américains) fasse assassiner le dirigeant irakien.

Les États-Unis ne s'opposent pas à l'idée de déférer devant la justice internationale le président irakien Saddam Hussein pour crimes de guerre, mais ils n'enverront pas leurs troupes l'arrêter, a pour sa part déclaré hier le secrétaire américain à la Défense Dick Cheney.

« Je n'ai pas envie d'engager nos troupes et de souffrir de pertes supplémentaires dans ces circonstances », a déclaré M. Cheney au micro de la radio publique NPR. « Alors, si quelqu'un veut se rendre à Bagdad pour arrêter Saddam Hussein et le juger, tant mieux. Je n'ai aucune sorte d'objection à cela, a-t-il précisé, mais ce n'est pas sur notre agenda ».

« Cela ne fait pas partie de ce qu'a approuvé le Congrès lors de son vote historique en janvier dernier pour soutenir le président. Et je ne crois pas que les Américains y seraient favorables, a estimé M. Cheney, qui était interrogé sur l'appel de la CEE à juger M. Hussein.

De Cuellar

Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, a de son côté déclaré hier que des juristes de l'organisation allaient examiner une demande de la Communauté européenne visant à traduire Saddam Hussein en justice pour crimes de guerre et « tentative de génocide ».

Lors d'une conférence de presse, il a dit que la requête lui avait été présentée par le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jacques Poos, président en exercice du Conseil des ministres de la CEE.

« Je viens d'être informé de cette idée, qui est bien sur une idée

Les ministres des Affaires étrangères de la CEE ont décidé lundi à Luxembourg de faire pression pour que le président irakien soit jugé pour invasion d'autres pays, utilisation d'armes chimiques contre des civils et tentative d'élimination de la population kurde irakienne.

Pour sa part, l'épouse du président américain, Mme Barbara Bush, a déclaré à un petit groupe de journalistes, lundi, qu'elle ne pleurerait pas Saddam si un tribunal international le condamne à la peine capitale. « Je voudrais le voir pendu s'il était reconnu coupable ».

« Nous parlons de milliers et de milliers de vies, d'horribles histoires », a-t-elle dit, évoquant les atrocités dont le président irakien est accusé. « Je le déteste », a affirmé la première dame des États-Unis.

LE CHOIX DU CHOIX

2 POUR 1 OU 50%

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres correcteurs et montures) à prix régulier et ne payez que la plus chère des deux. Changez d'apparence selon votre humeur.

Choisissez enfin la monture qui vous plaît. Jacques Langlois vous l'offre à moitié prix à l'achat de verres correcteurs au prix régulier. Changez de look à peu de frais.

Jacques Langlois, opticien vous offre le choix de la promotion qui vous convient. 2 pour 1 ou 50% sur toutes nos montures en magasin.

En plus du choix des plus belles lunettes, profitez de la qualité et du service qui ont fait notre renommée. Optométriste sur place pour examen de la vue.

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

OPTICIEN
Jacques Langlois

Cette offre est valide jusqu'au 29 juin 1991. Le deux pour un s'applique également à une personne qui vous accompagne. Aucun autre rabais ne peut être ajouté à cette offre.

LIMOILOU - 455, 3e Avenue 523-6690
SAINTE-FOY - 1113, rte de l'Eglise 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph Est 529-9351 (Edifice Holiday Inn)

À propos de votre déclaration de revenus de 1990...

«Avez-vous des suggestions pour me faciliter la tâche?»

Consultez d'abord votre Guide d'impôt général que vous avez reçu avec votre déclaration. Il contient des renseignements utiles sur la façon de remplir votre déclaration. Reportez-vous seulement aux lignes qui s'appliquent à votre situation. Si votre situation financière est semblable à celle de l'an dernier, vous pouvez consulter votre déclaration de 1989 à titre de référence.

« Comment éviter les erreurs ? »

Avant tout, assurez-vous que tous les renseignements fournis sont exacts, surtout votre adresse. Ensuite, rassemblez tous les feuillets et documents dont vous aurez besoin et joignez-les à votre déclaration. N'oubliez pas de vérifier l'exactitude de vos calculs. En suivant bien ces étapes, vous devriez recevoir votre cheque le plus tôt possible.

« Comment savoir quels crédits et déductions demander ? »

Encore une fois, votre Guide vous sera utile. Vous y trouverez la liste des crédits et des déductions que vous pourriez demander, dont la déduction du montant personnel de base ou du montant en raison de l'âge. N'oubliez pas de transférer les déductions inutilisées à un parent. Ainsi, si vous êtes aux études et n'avez pas besoin de déduire la totalité de vos frais de scolarité pour réduire votre impôt fédéral à zéro, vous pourriez transférer le montant inutilisé à un parent qui, lui, pourra le déduire dans sa déclaration.

« Et si j'ai d'autres questions ? »

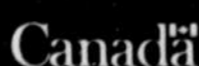
Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau de district d'impôt et à en parler aux gens attentionnés de Revenu Canada, Impôt.

Des gens attentionnés pour répondre à vos questions.



Revenu Canada Impôt

Revenue Canada Taxation



FORUM MARKETING
GRAND PRIX PUBLICITÉ

Vous invite au Centre des congrès de Québec, le 9 mai 1991

Venez assister à notre journée-conférence présentée par des personnalités reconnues dans le domaine du marketing et des communications

En soirée, le traditionnel Gala Grand Prix de la Publicité, animé par M. Serge Turbide, viendra souligner l'excellence et les efforts publicitaires des entreprises de la région par la remise des prix DIAPASON

Pour information et inscription: tél.: 656-5470 téléc.: 656-2447

LE SOLEIL XEROX OMDEO

<p>QUÉ-BOURG AUTO LTÉE 7777, BOUL. HENRI-BOURASSA CHARLESBOURG 626-7777</p>	<p>RINFRET AUTO INC. 5355, BOUL. RIVE-SUD, LEVIS 833-2133</p>	<p>AUTOMOBILES LANGLOIS INC. 6090, BOUL. STE-ANNE L'ANGE-GARDIEN 822-0671</p>	<p>AUTOMOBILES R. BOUCHARD INC. ROUTE 138 ST-CASSIENS-DES-CAPS BAIE-ST-PAUL GDA 1B0 435-2664</p>	<p>VALLÉE AUTOMOBILES 375, 136e RUE ST-GEORGES-EST 228-2931</p>
---	---	---	--	---

Son prix ne vous coupe pas les jambes. Son espace vous permet de les allonger.



Passat LOCATION-BAIL

À PARTIR DE **299\$** PAR MOIS*

La Passat est si spacieuse que vous n'en croirez pas vos yeux!

- Une vraie cinq places
- Dossiers arrière rabattables
- 200 litres d'espace utile
- Climatisation
- Volant réglable en hauteur
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Radio AM/FM stéréo-cassette

Venez dès aujourd'hui essayer la plus grosse, la plus spacieuse des Volkswagen jamais construites!

* Basé sur un bail de 48 mois pour une Passat 4 portes, acompte de 2950 \$ ou reprise équivalente. Sujet à approbation par Credit Volkswagen Canada. Flexibilité de l'acompte, immatriculation, taxes, assurances, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Offre valable jusqu'au 30 avril 1991. Le prix peut varier selon le modèle et les options choisies. Détails chez votre concessionnaire autorisé Volkswagen.



VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN PARTICIPANT

LAVAL Québec

777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC 687-4451



D'autres colonies de peuplement juives en Cisjordanie

Israël provoque à nouveau Washington

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Les États-Unis ont affirmé hier que les implantations israéliennes dans les territoires occupés faisaient obstacle à la paix au Proche-Orient, après qu'une implantation eut été créée en Cisjordanie juste avant une nouvelle visite du secrétaire d'État James Baker en Israël.

Le secrétaire d'État américain, James Baker, s'est toutefois montré optimiste, hier, quant aux chances de voir Israël et ses adversaires arabes «prêts à avancer» vers la paix, en dépit de nouveaux signes de défiance israélienne envers ses efforts diplomatiques. La Maison-Blanche a fait savoir que la création d'une nouvelle colonie de peuplement juif en Cisjordanie occupée hier constituait un obstacle au processus de paix dont James Baker se fait le défenseur actif.

La Maison-Blanche s'est refusé à faire des commentaires sur les motifs israéliens et a émis l'espoir que des progrès sur la question des implantations pourraient être faits lors des entretiens que doit avoir M. Baker vendredi avec les autorités israéliennes.

La présidence américaine a indiqué avoir pris connaissance d'informations de presse selon lesquelles 14 caravanes ont été installées dans une nouvelle implantation nommée Revava, située à l'ouest de Naplouse. Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a noté que le gouvernement israélien avait donné son accord à cette implantation en 1982.

M. Fitzwater a précisé que l'ambassadeur des États-Unis à Tel Aviv avait demandé des informations sur cette implantation.

Israël a d'autre part annoncé hier qu'il allait interdire pour deux jours aux 1,75 million d'habitants palestiniens de quitter les territoires occupés, alors que l'État hébreu honore ses morts et fête le Jour de l'indépendance.

Par ailleurs, 1500 immigrants juifs soviétiques, arrivés récemment en Israël, ont demandé un passeport en janvier et février pour quitter le pays, a annoncé hier la présidente de la Commission des affaires sociales et du travail du Parlement, Mme Oran Namir.



Les mutins argentins

Le procès des 15 officiers argentins responsables de la sanglante rébellion (14 morts) du 3 décembre, qui s'est ouvert lundi devant la Cour d'Appel de Buenos Aires, risque de devenir un enjeu politique à six mois d'importantes élections partielles. La Couronne réclamant la prison à perpétuité, la Défense elle tablera sur le fait que les forces armées ont été malmenées par le pouvoir politique sous la gestion de l'ex-président radical Raul Alfonsín.

Spécial

Repas pour deux à 24⁹⁵\$



Délicieuse combinaison steak sur-longe avec poulet ou poulet et pétoncles. Repas complet incluant entrée de crevettes, soupe, salade, légumes, riz et thé. Service, taxe et boissons en sus. Valable du dimanche au vendredi, jusqu'au 30 avril 1991.

Kyoto

MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE!
560, Grande Allée Est, Québec 529-6141

18, 19, 20 avril



Solde soleil

20%

de rabais sur les collections printemps-été

BRISSOT




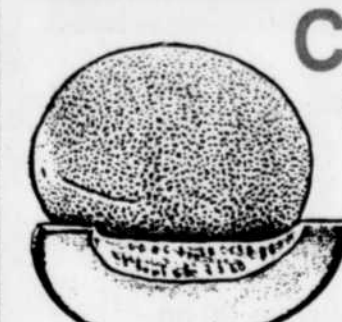

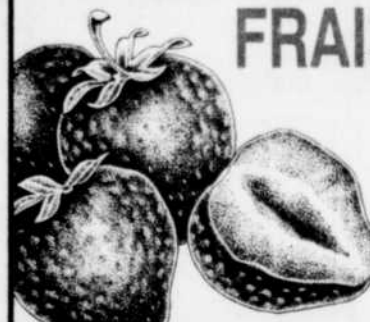

— boutique —

Les Galeries Charlesbourg
Place Ste-Foy
Les Galeries Chagnon

Spéciaux en vigueur du lundi 15 avril au dimanche 21 avril 1991

Du lundi au vendredi de 9h à 21h
samedi: de 9h à 17h
dimanche: de 10h à 18h



<p style="font-size: 0.8em;">LAITUE EN POMME Produit de la Californie, grosseur # 24</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">67¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">chacune</p>	<p style="font-size: 0.8em;">SIROP D'ÉRABLE Pur à 100%, nouvelle récolte</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">397</p> <p style="font-size: 0.8em;">540 ml</p>
<p style="font-size: 0.8em;">CÉLERI Produit de la Californie, grosseur # 24</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">77¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">chacun</p>	<p style="font-size: 0.8em;">BROCOLI Produit de la Californie, grosseur # 14</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">137</p> <p style="font-size: 0.8em;">chacun</p>
<p style="font-size: 0.8em;">CHAMPIGNONS Blancs, frais, de l'Ontario</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">97¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">chopine</p>	<p style="font-size: 0.8em;">CHOU-FLEUR Produit de la Californie, qualité supérieure, grosseur # 12</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">177</p> <p style="font-size: 0.8em;">chacun</p>
<p style="font-size: 0.8em;">CAROTTES 5 LIVRES Produit des États-Unis</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">197</p> <p style="font-size: 0.8em;">cello 5 livres</p>	<p style="font-size: 0.8em;">CONCOMBRE ANGLAIS Produit de l'Ontario, grosseur "moyen"</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">97¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">chacun</p>
<p style="font-size: 0.8em;">CANTALOUPE Produit des États-Unis</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">97¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">chacun</p>	<p style="font-size: 0.8em;">ASPERGES FRAÎCHES Produit de la Californie, qualité supérieure</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">147</p> <p style="font-size: 0.8em;">livre</p>
<p style="font-size: 0.8em;">TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, grosseur 6x6, pré-emballées</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">117</p> <p style="font-size: 0.8em;">livre</p>	<p style="font-size: 0.8em;">FRAISES FRAÎCHES Produit de la Californie</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">197</p> <p style="font-size: 0.8em;">chopine</p>
<p style="font-size: 0.8em;">ÉPINARDS Produit des États-Unis</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">97¢</p> <p style="font-size: 0.8em;">cello</p>	<p style="font-size: 0.8em;">PATATES 10 LIVRES Produit du Québec</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">117</p> <p style="font-size: 0.8em;">sac de 10 livres</p>
<p style="font-size: 0.8em;">PAMPLEMOUSSES BLANCS Produit de la Floride, grosseur # 48</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">3 pour 117</p>	

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2085 boul. Tasien 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINTE-FOY 3440, de la Parade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kinnydy 835-5526	BEAUPORT 344, Ste-Anne 661-7997	CHARLESBOURG 118, 1 ^{re} Avenue 622-2291
---	--	--	---	--	---------------------------------------	---

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

L'Afrique du Sud peu surprise de cette levée des sanctions par l'Europe

JOHANNESBURG (AFP, Reuter) — L'Afrique du Sud a accueilli sans grande surprise l'annonce lundi à Luxembourg de la levée de la plupart des sanctions économiques que la Communauté économique européenne (CEE) faisait encore peser sur ce pays.

Dès lundi soir, le gouvernement avait fait connaître sa satisfaction concernant l'autorisation donnée aux Douze d'importer à nouveau

de l'acier, du fer et des pièces d'or en provenance d'Afrique du Sud, ce qui leur était interdit depuis 1986.

La décision de Luxembourg a

été qualifiée de « positive et encourageante » par le président Frederik de Klerk, dont le communiqué distribué au Cap souligne qu'elle représente « une nouvelle étape importante pour l'Afrique du Sud et tout son peuple vers de meilleures conditions économiques et des relations internationales normales ».

M. de Klerk a aussi exprimé sa reconnaissance envers les gouvernements européens pour avoir tenu leurs engagements sur cette question.

Hier, l'Afrique du Sud libérait de prison 41 membres du Congrès national africain de Nelson Mandela, soit le plus important groupe depuis que de Klerk a commencé

l'an dernier à réformer

l'apartheid. Le chef Zulu Mangosuthu Buthezi s'est félicité hier de la levée de ces sanctions, soulignant qu'elles avaient produit leurs effets mais que c'étaient les Noirs qui en avaient le plus pâti, ayant été exclus du circuit économique par la perte de leurs emplois.

Mais l'éditorialiste du *Citizen* et la plupart des experts économiques accordent à la décision des Douze une valeur plus symbolique que réelle.

Selon cet éditorialiste, les 9700 morts causées par la violence poli-

tique qui ravage l'Afrique du Sud depuis septembre 1984, la grogne de l'extrême-droite, l'agitation sociale et les menaces de nationalisation et de redistribution de richesses proférées par le Congrès national africain (ANC, socialiste) contribuent toutes à « anéantir l'effet positif de la fin des sanctions ».

Le Congrès national africain (ANC) et le Congrès panafricain (PAC), naguère rivaux, ont toutefois annoncé hier à Harare qu'une grande conférence destinée à « unir les opprimés » en Afrique du sud serait organisée en août prochain dans la ville du Cap.

En Bref

Winnie clame son innocence

JOHANNESBURG (Reuter) — Winnie Mandela s'est pour la première fois expliquée et a réaffirmé son innocence, mardi, devant la Cour suprême de Johannesburg qui la juge pour l'enlèvement et le passage à tabac de quatre jeunes Noirs. Elle a accusé l'une de ses présumées victimes de « faux témoignage ».

Enfants maltraités par millions

WASHINGTON (AFP) — Plus de deux millions et demi de cas de mauvais traitement d'enfants ont été rapportés en 1990 aux Etats-Unis, une hausse de 4% par rapport à 1989. Plus de 1200 enfants sont morts l'année dernière à la suite de sévices, légèrement plus qu'en 1989, a précisé cette association « le comité national pour la prévention des abus contre les enfants ». La légère augmentation notée l'année dernière est due à la fois à la hausse du nombre de cas et au fait qu'ils soient signalés plus fréquemment. Plus de la moitié des cas concerne des enfants de moins d'un an.

Des «contras» toujours armés

MANAGUA (AFP) — Un des ex chefs des « contras » qui ont combattu le régime sandiniste en place au Nicaragua jusqu'en 1990, M. Oscar Sobalbarro, alias commandant Ruben, a reconnu hier que certains d'entre eux ont conservé leurs armes qu'ils auraient dû théoriquement remettre aux autorités il y a un an. M. Sobalbarro, directeur de l'Institut pour le rapatriement, a admis que l'ex-commandant contra « Chapulin », de son vrai nom Luis Cano, était mort vendredi dernier dans les montagnes de Jinotega (nord du pays), dans un affrontement armé avec des militaires.

Les préservatifs et la politique

DUBLIN (AFP) — Le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, a proposé hier, à la suite de l'opposition de l'Eglise catholique, de ramener de 18 à 17 ans, et non pas 16 comme initialement prévu, l'âge minimum pour acheter des préservatifs en Irlande. La réforme proposée dans un premier temps par le chef du gouvernement irlandais avait également été vivement critiquée par certains membres de son parti, le Fianna Fail. La formule de compromis augmente également le nombre de points de vente de préservatifs, mais n'autorise pas l'installation de distributeurs automatiques dans les lieux publics.

Catastrophe écologique évitée

GÈNES, Italie (Reuter) — Des nappes de pétrole provenant du bâtiment chypriote « Haven » dérivait hier le long de la Riviera italienne, mais le chef de la capitainerie de Gènes a déclaré qu'une catastrophe écologique semblait évitée.

DE RETOUR AU CENTRE-VILLE

Plus constructif que jamais!

4 SUPER MAGASINS POUR VOUS SERVIR

QUÉBEC CENTRE-VILLE BEAUPORT CHARLESBOURG SAINT-ROMUALD

CHEMINÉES de 10% de rabais

LE SPÉCIALISTE DE LA Tôle

Revêtement d'acier
Estimation par un expert
Rabais de 10% sur moulures à l'achat de revêtement d'acier

POÊLES À BOIS À PRIX JAMAIS VUS

MODÈLE	PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ	PRIX PROMO	SUPER PRIX PROMO
PATRIOTE E-5100	825\$	729\$	595\$
GRAND DUC 5350	1 100\$	959\$	799\$
COMPAK E-5130	357\$	309\$	257\$
PYROPAK E-5120	449\$	419\$	329\$
FX 3000 - E-5260	825\$	729\$	549\$
THERMOTEK E-5840	1 199\$	959\$	869\$
POWER WHISTLER	489\$	415\$	369\$
RICHELIEU # 135	439\$	349\$	279\$

BARDEAU D'ASPHALTE
Garantie de 20 ans
Paquet de 32 pi ca
Noir et couleurs
10²⁵

GOUTTIÈRE EN VINYLE BLANCHE
longueur de 3 mètres
3⁹⁹ chacune

TREILLIS DE BOIS TRAITÉ VERT
2x8 pi 4x8 pi
3⁴⁹ 6⁴⁹

BROUETTE
4 pi cube
Manchons en bois
Roue gonflable
28⁹⁹

PORTE-FENÊTRE 5 pieds
Cadre recouvert de vinyle blanc
449\$

SOFFITE D'ALUMINIUM
ventile, blanc, brun,ivoire, 17mm, 16 pi x 12 pi 1 po
10¹⁹

PORTE EN ACIER ISOLÉE
34 x 80 po, modèle S03, cadre 1 1/2 po, non recouvert
249\$

PIEU 4X4 po
pour l'installation facile de poteaux de clôture ou de patio.
10⁴⁹

MARGELLE DE FENÊTRE
36x 24 po **19⁴⁹**
49x 24 po **30⁴⁹**
Autres dimensions disponibles à bas prix

PANNEAU DE FIBRE DE VERRE ONDULE
26 x 96 po, 3 onces, clair, jaune, blanc, vert
8⁴⁹

FENÊTRE DE SOUS-SOL
cadre recouvert de vinyle blanc
3x2 pi **75⁹⁹**
4x2 pi **88⁹⁹**

ÉCHELLE
en aluminium
20 pieds
75⁹⁹

PARÈMENT DE VINYLE
horizontal, blanc, double 4
55⁹⁹
la toise

TUILE DE PATIO
antideroante
18 x 18 po **1⁷⁵**
24 x 24 po **3²⁵**
"Payez-emportez"

TABLE À PIQUE-NIQUE
en épinette séchée, boulons galvanisés inclus
34⁹⁹

BARBECUE
Modèle 4000
40 000 BTU
Réservoir non inclus
149⁹⁹

BLOC DE REMBLAI
gris, 8 pouces
1⁴⁹ ch.
"Payez-emportez"

FOYER EN BLOCS
rond, gris
109⁹⁹
"Payez-emportez"

MOUSSE DE TOURBE
4 pi cubes **4⁹⁹**

TERRE NOIRE OU TERRE À JARDIN
30 litres **1³⁹**

FUMIER DE MOUTON
30 litres **2⁰⁹** ch.

Les vrais spécialistes de la galerie-patio
8 x 12 pi en épinette
PRIX SPÉCIAL: **154⁹⁹**

CLÔTURE PRÉASSEMBLÉE
Modèle "discrete"
Chaque section comprend 16 planches de 1 x 6 po 2 montants de 2 x 4 po
19⁹⁹ la section

CHOIX DE TONDEUSES À GAZON (NOMA)
165⁹⁹
Évacuation latérale, 20 po, 3,5 CV, 4 temps

NOUVEAU **GARANTIE PRODUIT DE QUALITÉ**

ÉPINETTE 1re QUALITÉ
Idéale pour faire un patio ou une clôture

AUTRES LONGUEURS À TRÈS BON PRIX	8	10	12
1 x 6 po	1 ⁵⁰	1 ⁸⁹	2 ²⁷
2 x 4 po	1 ³⁸	1 ⁵⁹	2 ³⁷
2 x 6 po	2 ³⁸	2 ⁹⁵	3 ⁸³
BOIS SÈCHE 2 x 8 po	4 ¹⁸	4 ⁴⁷	5 ⁶⁸
BOIS SÈCHE 2 x 10 po	5 ¹⁹	6 ⁴⁸	7 ⁷⁸
4 x 4 po	2 ⁸³	4 ³³	5 ²⁰

BOIS TRAITÉ CCA

	8	10	12
1 x 6 po	2 ⁰⁴	2 ⁷⁶	3 ¹¹
2 x 4 po	2 ⁴⁸	3 ¹⁵	3 ⁸⁸
2 x 6 po	3 ⁷⁸	5 ¹⁶	6 ⁵⁴
2 x 8 po	5 ⁷⁶	6 ⁷²	9 ⁰⁴
2 x 10 po	7 ²⁰	—	11 ⁷⁸
4 x 4 po	5 ¹⁹	7 ¹⁵	8 ⁹⁴
6 x 6 po	12 ⁹⁶	17 ⁹²	20 ⁹²

Barrotin 2 po x 2 po x 42 po **65^c** pièce

SERVICE DE LIVRAISON

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8h30 à 17h30 (BEAUPORT: 8h30 à 17h). Jeudi et vendredi: 8h30 à 21h. Samedi: 8h30 à 17h

BEAUPORT
947, av. Royale
667-1724

CHARLESBOURG
1200, 80e Rue Est
628-0450

Et maintenant à:
QUÉBEC CENTRE-VILLE
division *Chap Tole*
49, Marie-de-l'Incarnation
681-6221

SAINT-ROMUALD
2190, 3e Rue
839-0621

En vigueur jusqu'au 30 avril 1991, ou jusqu'à l'épuisement des stocks

CANAC-MARQUIS GRENIER

On est deux monsieur Rouleau



Chez **BOUTIQUES GUY ROULEAU**, vous commandez, parmi tout l'inventaire en magasin, 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre.

Le 2 pour 1 en vigueur toute l'année.

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

BOUTIQUES
GUY ROULEAU
INC.

PLACE BELLE-COUR
2600, boul. Laurier
Sainte-Foy
659-4169

LORETTEVILLE
592, rue Racine
843-6542

QUÉBEC
699, boul. Charest est
Québec
523-6958

MONTMAGNY
59, boul. Taché
248-8383

Le PC soviétique lance un appel contre le chaos

MOSCOU (AFP, Reuter) — Les responsables du Parti communiste de 13 villes d'Union soviétique, dont Moscou, Leningrad, Kiev (Ukraine) et Minsk (Biélorussie), ont lancé hier un appel aux communistes et « à toutes les forces patriotiques » à lutter contre le chaos, rapporte l'agence TASS.

« Notre patrie est en danger », ont souligné ces dirigeants communistes réunis à Smolensk (400 km au sud-ouest de Moscou). « Quelques-uns tentent aujourd'hui non de l'attaquer de l'extérieur, comme cela a été fait plus d'une fois, mais de la détruire de l'intérieur », ont-ils déclaré, selon TASS. Ceux-ci veulent passer pour des démocrates aux fins de leur propre enrichissement et « nous soumettre à des expériences sociales et économiques conduisant à une société capitaliste ».

Entretemps, le parlement soviétique réuni à huis-clos depuis deux jours s'est séparé hier sans avoir réussi à prendre de véritables mesures d'interdiction des grèves politiques, tandis que les foyers de conflit se multiplient dans le pays. On a ainsi voté le « principe » de l'interdiction de ces grèves mais refusé d'apporter à la

loi sur les conflits sociaux les amendements qui en préciseraient les modalités d'application.

L'Union soviétique a perdu plus d'un million de journées de travail en mars à cause des grèves qui ont éclaté à travers le pays, notamment dans les mines, a indiqué hier l'agence officielle soviétique TASS.

Des entreprises de Kiev, la capitale ukrainienne, ont arrêté le travail hier, répondant à l'appel à la grève générale lancé par différents partis politiques radicaux, a annoncé l'agence Interfax.

Par ailleurs, le président de la Géorgie nouvellement indépendante, Zviad Gamsakhourdia, a décrété la désobéissance civile de la république du Caucase, dont il est devenu le premier président dimanche, dans un décret publié hier par la presse locale, a indiqué par téléphone l'agence de presse géorgienne Grouzinform.



M. Mikhaïl Gorbatchev sourit alors que l'empereur nippon le suit pour lui présenter des dignitaires à l'arrivée du président de l'URSS hier à Tokyo pour une visite historique de quatre jours.

Kaïfu et Gorbatchev sur le problème des Kouriles Pour une décision politique

TOKYO (Reuter, AP, AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et le premier ministre japonais Toshiki Kaïfu ont décidé hier de s'attaquer à leur différend territorial sur les îles Kouriles et de refermer ainsi ce que le président soviétique a appelé l'un des derniers fronts de la Guerre froide.

M. Gorbatchev qui a libéralisé les relations de son pays avec l'Occident a déclaré à ses hôtes de l'Orient, au cours du premier entretien de sa visite de quatre jours, qu'ils ne devaient pas manquer cette chance de renforcer les liens entre deux pays qui sont voisins et sont les deuxième et troisième économies de la planète, selon des porte-parole des deux parties.

Le premier ministre japonais a répondu à cet appel en souhaitant lui aussi que des initiatives décisives soient prises. « On attend beaucoup de nous deux, et nous devons tous deux prendre une décision politique », a-t-il dit.

Le porte-parole soviétique Vitaly Ignatenko a souligné que les entretiens porteraient sur tous les problèmes en suspens, y compris la revendication japonaise de souveraineté sur l'archipel des Kouriles, capturé par l'Armée rouge à

la fin de la Seconde Guerre mondiale.

MM. Gorbatchev et Kaïfu ont décidé de se voir en tête-à-tête dès aujourd'hui, plus tôt que prévu.

Le porte-parole japonais a précisé de son côté que les deux hommes avaient passé la moitié de leur premier entretien, qui a duré trois heures, à discuter du problème des Kouriles. Les deux pays ont décidé de ne rien dévoiler à la presse des tractations menées en coulisse par leurs diplomates.

Ce différend territorial a empêché la signature d'un traité de paix officiel entre l'URSS et le Japon, et le déblocage de fonds japonais pour aider l'économie soviétique en crise.

Le problème des Territoires du Nord, comme on appelle les quatre îles au Japon, est au centre de la visite de M. Gorbatchev qui mérite bien le qualificatif d'histori-

que puisque aucun Tsar et aucun chef du Kremlin ne s'étaient jamais rendus au Japon.

Beaucoup de Japonais comptent sur cette visite pour régler la question des Kouriles en échange d'une aide économique.

Moscou a un grand besoin d'investissements japonais pour relancer son économie au bord du chaos, en particulier pour développer l'industrie pétrolière en Sibérie, ainsi que l'exploitation du gaz et des ressources minérales.

Mais la plupart des experts appellent que M. Gorbatchev est trop vulnérable politiquement dans son pays pour se permettre un tel accord. Il a promis aux dirigeants de Russie — dont font partie les Kouriles — et aux conservateurs communistes de ne pas céder un pouce de territoire soviétique.

L'Union Soviétique « ne pourra plus se définir comme une grande puissance » si les quatre îles Kouriles sont cédées au Japon, a estimé le général Viktor Novojilov, commandant du district militaire de l'Extrême-Orient soviétique dans une interview publiée hier par l'agence soviétique non-officielle Interfax.



À SUIVRE...

AU SALON
« QUÉBEC EN VACANCES »
 PRÉSENTÉ PAR LA
 CHAMBRE DE COMMERCE
 RÉGIONALE DE STE-FOY,
 À VOIR LES 18, 19, ET 20 AVRIL

Démonstration
 et animation d'escalade

Judi 9h30 à 20h30
 Vendredi 9h30 à 20h30
 Samedi 9h30 à 16h30

En collaboration:

LE SOLEIL
 IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CITE
 107,5 FM

HÔTEL
 DES GOUVERNEURS

INTAIR

École d'escalade
 « L'Ascension ».

CONCOURS PARTICIPEZ ET GAGNEZ

1^{er} PRIX

Un séjour pour 2 personnes à l'un des « **Hôtel des Gouverneurs** » de la chaîne incluant hébergement: 3 nuits, 3 petits déjeuners, 2 soupers.

Valeur approx.: 1300\$

Hôtel des Gouverneurs

2^e PRIX

Un laissez-passer pour 2 personnes, aller-retour vers toute destination desservie par **INTAIR**.

Valeur maximale approx.: 2200\$

INTAIR

3^e PRIX

Un forfait pour 2 personnes incluant hébergement, 2 nuits, occupation double, 2 petits déjeuners, croisière sur le Saguenay, dîner, **Auberge du Presbytère Ste-Rose du Nord** et option **Théâtre de la Pulperie**

Valeur approx.: 298\$

4^e PRIX

Un séjour pour 2 adultes et 2 enfants en auberge privée, incluant hébergement, 2 nuits et 8 déjeuners

Valeur approx.: 200\$

Manoir Lac-Etchemin

Conditions de participation

Remplir le coupon et le déposer dans la boîte au kiosque de la Chambre de commerce régionale de Ste-Foy. Règlements du concours disponibles à la Chambre de commerce régionale de Ste-Foy.

SALON
 « QUÉBEC EN VACANCES »
 À PLACE STE-FOY

Nom: _____
 Adresse: _____
 Code postal: _____
 Tél: _____
 Âge: _____

DE PRINTEMPS

DU SKI

Au Mont Grand Fonds



Skiez au
 Mont Grand Fonds
 et obtenez la
**CHAMBRE
 GRATUITEMENT**
 au Manoir
 Richelieu

22\$

par personne
 par nuit
 2 personnes par
 chambre minimum
 (incluant: 1 journée de ski et
 une chambre pour une nuit)

Chambres disponibles pour
 vendredi et samedi, les 19 et 20 avril.

CONDITIONS DE NEIGE EXCELLENTES...

Cette année, le Mont Grand Fonds s'est vu décerner plusieurs mentions spéciales pour les conditions de neiges exceptionnelles offertes aux skieurs.

10/10!

Pour les gens de la Rive-Sud, bénéficiez d'une traversée à bord du Trans Saint-Laurent et ne payez que l'aller au tarif régulier. Votre retour sera gratuit. Notez qu'aucune priorité d'embarquement ne sera accordée à l'aller, ni au retour. Pour connaître les conditions de ski et réservations: 1 (800) 463-2613.

PROLONGATION POUR SAM. et DIM. seulement

Traverse Rivière-du-Loup Saint-Siméon

Manoir Richelieu

Les tissus importés les plus recherchés!

DIAL
 TEXTILE LTÉE

CHERS CLIENTS:

SAVIEZ-VOUS QUE DIAL A CHANGÉ!

• LE DESIGN • LES COLORIS • LA QUALITÉ

DE TOUTES SES COLLECTIONS DE TISSUS "EXCLUSIVES"

Les 14 jours DIAL

vous offrent à cette occasion

20% à 50%

sur toute une gamme de tissus sélectionnés à la succursale du boul. Hamel seulement.

SUR LES PATRONS:

VOGUE - BUTTERICK
 McCALL'S - SIMPLICITY

50%

Avec un achat de 20\$ et plus de tissu mode (limite de 1 par client) VALIDE DU 17 AU 30 AVRIL

DIAL TEXTILE 568, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 529-1726
 Noms de couturier(ère)s designers disponibles

Passeport de la mode internationale
 Tissus en provenance des 5 continents

La boutique d'importation **JARJOUR**

1177, route de l'Église, Sainte-Foy 658-4422

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSGel salarial:
poursuivre
la discussion

Lest heureux que le Québec ne s'engage pas, pour une deuxième fois en moins de dix ans, dans un autre psychodrame entre le gouvernement et ses centaines de milliers de salariés.

En ce sens, le seul fait que le président du Conseil du Trésor et six dirigeants des centrales syndicales se parlent et tentent de négocier une entente sur une période de gel et une hausse modérée des salaires sont des acquis énormes. Tout le monde a appris quelque chose des durs affrontements du passé.

Il faut saluer l'attitude des chefs syndicaux qui reconnaissent enfin publiquement la réalité des difficultés financières du gouvernement. Trop souvent, certains se sont mis la tête dans le sable pour éviter de voir les ravages qu'une économie en déroute causait dans les secteurs moins bien protégés.

Récemment cependant, avant que ces négociations ne débutent, un de ces leaders montait en épingle la perte d'une vingtaine d'emplois dans un organisme pour démontrer que le public ne jouit plus de la sécurité d'emploi. Gageons qu'on n'aura pas convaincu grand monde avec ce seul exemple.

Le progrès est toutefois encore trop mince aux yeux de M. Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor. Pour récupérer un milliard de dollars qu'il devait verser en salaires, M. Johnson a proposé, en mars dernier, de geler les salaires pendant toute l'année 1992. C'est son option préférée.

L'autre avenue est de geler les émoluments pour six mois jusqu'en juillet 1992 et d'offrir 3 % d'augmentation pour les 12 mois suivants.

Ces propositions reporteraient le début d'une nouvelle ronde de négociations avec les syndicats à janvier ou juillet 1993, soit dans 21 ou 27 mois.

Les deux options permettraient au gouvernement de traverser une récession, qu'on prévoit longue, sans trop alourdir ses dépenses et lui éviteraient aussi de s'engager prématurément dans de nouvelles négociations si une reprise économique tardait à se manifester.

Faire redémarrer les discussions salariales en juillet 1992, comme le souhaitent les centrales, selon la contre-proposition soumise au ministre Johnson, serait un peu tôt, dans ce contexte.

Par ailleurs, on comprend mal que les dirigeants syndicaux réclament l'intégration aux échelles salariales d'un montant forfaitaire de 1 %, offert par M. Johnson pour combattre l'effet de la TPS. C'est une demande qui cadre mal avec le discours de justice sociale.

Ce « 1 % » signifie beaucoup plus de sous pour les hauts salariés que les autres. La mesure elle-même représente un de ces avantages indéniés que les salariés de l'État ne voient plus quand ils se comparent au secteur privé.

On propose, enfin, de revoir la fiscalité et de hausser de 3 % le taux d'imposition des salariés gagnant entre 50 000 \$ et 99 999 \$, actuellement tous imposés au même taux combiné de 50 %. Il y a probablement là une réforme à faire du côté du gouvernement et un peu de modulation à espérer dans les hausses proposées par les centrales...

MARIE CAQUETTE

Bloc-notes

Norme sacrée

La situation des personnes avancées en âge est habituellement pénible. Le cas d'Emile Marcoux et de Marianne Lessard que LE SOLEIL vient de rapporter ne fait pas exception.

Voilà un couple de 90 ans qui, depuis deux ans, occupe une chambre de l'hôpital Saint-François-d'Assise. Il doit quitter les lieux pour s'installer à l'Hôpital général de Québec.

Le cas de ces deux patients est simple : ils sont hors norme ou, selon les termes précis, hors secteur. La bonne gestion des lits incite la direction de l'institution à les diriger ailleurs. Bref, la norme qui consacre un maximum de 10 % des lits aux malades chroniques doit être respectée.

Une norme est une règle froide, sans vie, abstraite. Si on ne la respecte pas une fois, qu'arrivera-t-il si d'autres personnes se trouvent dans la même situation? Si on accorde un passe-droit à l'un, il faudra répéter pour un deuxième. Tel est le langage que tiennent habituellement les administrateurs.

Cependant, si une règle n'a pas de cœur, ceux qui l'appliquent doivent en avoir. Si elle s'impose sans discernement, ceux qui l'utilisent doivent garder leur jugement. Cela leur évitera de poser des actions d'une bureaucratie tatillonne.

Bien entendu, on attend des administrateurs qu'ils gèrent avec efficacité, et personne ne blâmera la direction de l'hôpital Saint-François-d'Assise de ne pas veiller à la bonne marche de l'institution.

Mais est-il vrai que deux personnes âgées de 90 ans brouillent le système au point qu'elles doivent quitter les lieux? Il est difficile de le croire. Sans vouloir ouvrir la porte à toutes les permissions, on devrait laisser ces personnes finir leur vie dans la tranquillité et le repos.

À cet âge, les années qui restent ne se multiplieront pas. Ce n'est sûrement pas en les installant à l'Hôpital général qu'on va régler le problème de l'engorgement de Saint-François-d'Assise.

Ce problème est un des plus difficiles que rencontrent les hôpitaux depuis quelque temps. Les normes administratives devraient être non pas des formules intangibles et sacrées, mais des points de repère.

JEAN MARTEL



Témoignage

Je suis tanné d'être classé avec Libman

par Vern DeMELT

Depuis toujours, mais surtout depuis l'échec de l'accord du lac Meech, je trouve qu'il existe entre les anglophones et les francophones une incompréhension presque incroyable et très dangereuse considérant les décisions qui s'imposent dans notre immédiat.

Chaque jour, j'entends et lis l'éternel dialogue de notre futur constitutionnel. Au travail, dans l'autobus, à la radio, sur les lignes ouvertes, les francophones s'expriment en toute expertise sur ce que les anglophones peuvent penser d'eux.

Dans ma Colombie-Britannique natale, le même phénomène se produit, sauf qu'il s'agit cette fois-ci d'un dialogue entre anglophones. Malheureusement, dans les deux cas, je suis toujours frappé par combien peu on peut se connaître.

Évidemment, le fait de ne pas parler la même langue joue un rôle très important dans notre ignorance mutuelle. Il faut reconnaître, cependant, qu'il y a trop de monde qui, par

intérêt politique ou par intérêt financier, tire énormément d'avantages en sensationnalisant les aspects les plus négatifs de la relation anglophone-francophone.

Je parlerai de deux exemples où je trouve que la communauté anglophone était très mal représentée sachant fort bien que des milliers d'exemples existent des deux côtés.

D'abord, parlons de la façon dont Radio-Canada a utilisé le piétinage du drapeau québécois par quelques militants fanatiques ontariens, dans une émission supposément réfléchie et profonde sur la réalité canadienne, sachant fort bien comme expert médiatique, l'effet qu'une telle image pourrait avoir sur un public déjà surchauffé par le débat constitutionnel.

Comme des milliers d'autres anglophones québécois qui avaient fait leur possible pour s'adapter à la réalité québécoise, j'étais horrifié de voir le Canada anglais représenté par des idiots qui ne demandaient, d'ailleurs, pas plus que d'avoir un véhicule pour leur haine.

C'est sûr que beaucoup de monde n'avait ni compris ni surtout pris de temps pour

comprendre l'accord du lac Meech mais voilà grâce à la générosité de Radio-Canada et les contribuables canadiens on a reçu une image fort simple et haineuse du Canada anglais. Beaucoup d'anglophones comme moi ont subi un choc.

Quelques jours plus tard, mes filles de 8 et 10 ans, dont la seule façon de les reconnaître comme autre chose que Québécoises pure laine, est le nom de leur père, étaient attaquées verbalement pour la première fois de leur vie. Je me demandais qu'est-ce que ça peut valoir la bonne volonté si plusieurs dans les médias n'étaient pas capables de démontrer plus d'intelligence et de l'honnêteté.

Et depuis quand, M. Parizeau, est-ce qu'on peut considérer un vote de neuf contre deux pour le lac Meech et un support majoritaire la journée même du vote par la population canadienne anglaise comme une gifle en pleine face?

Considérant l'incompréhension quasi totale de la réalité québécoise (merci aux médias anglophones) et donc le Bill 178 et la position québécoise sur le libre-échange, j'étais plutôt surpris que sept

provinces anglophones sur neuf et tellement d'anglophones supporteraient le lac Meech.

Ça me semblait évident qu'en dépit de nos profondes différences que le Canada anglais aurait été prêt à aller très loin pour le Québec.

Mais malheureusement, la compréhension et la coopération ne sont plus tellement à la mode. Pourtant le gros bon sens et la réalité de la carte géographique vont toujours les exiger.

Je suis tanné d'être stéréotypé avec les Libman et les fanatiques ontariens qui vivent toujours dans le 19e siècle. Je suis tanné d'être jugé par les Québécois qui ont la même image des anglophones qu'il y a 40 ans.

Les capitalistes de « Les tisserands du pouvoir », les « Blocks » de Westmount, je ne les connais pas. Ce que je vois et je vis dans ma famille et parmi mes amis c'est le fait de beaucoup d'anglophones et francophones qui travaillent et qui se respectent ensemble.

Natif de la Colombie-Britannique, M. Vern DeMelt est anglophone et demeure à Charlesbourg.

Votre Opinion

Traitement mérité

(Lettre à Marie Caquette)

Je suis tout à fait contre votre éditorial ayant pour titre : Claude Ryan frappe trop vite en date du 14 mars.

Vous faites référence à un document que Claude Ryan a présenté en décembre dernier concernant son intention de couper dans les frais d'opération.

Les dirigeants municipaux et ceux des commissions de transports ont été avisés depuis 1988 de l'intention du gouvernement de sabrer dans les dépenses d'opération.

J'ai travaillé pendant près de 5 ans à la Commission de transport de la communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et j'ai tout essayé pour faire comprendre à la direction de la CTCUQ de réagir pendant que c'était le temps.

Les municipalités et les commissions de transports ont été irresponsables. Ils avaient la chance de pouvoir administrer et gérer, rationaliser le transport en commun.

Ils avaient la chance de renégocier des conventions collectives et les avantages sociaux, des changements d'horaires de travail, de geler les effectifs réellement.

Des décisions et des actions

auraient pu être prises lors de reouvertures des conventions collectives qui venaient à échéance en proposant des vraies compressions, en demandant l'addition de postes à temps partiel tant au niveau du transport que du service de l'entretien des véhicules.

J'ai voulu que ces changements s'opèrent en douceur mais on ne voulait même pas que j'en parle. C'est sûr que ces changements auraient dérangé; il fallait les faire; ils étaient réalistes et nécessaires. Cela demandait seulement le courage de le dire aux employés et je n'avais pas peur de le leur dire mais j'ai été mis en disponibilité pour ma sécurité.

Il est impensable pour toute entreprise privée, publique ou paragonnementale de baser son fonctionnement sur le temps supplémentaire pour compenser les maladies, les vacances, la formation, la non-productivité.

Les élus municipaux ont fermé les yeux devant l'impossibilité des commissions de transport de concurrencer l'entreprise privée. Ils demandent au gouvernement de continuer à récompenser leur mauvaise gestion et de la faire payer à tout le monde.

La CTCUQ a un beau slogan qui dit : « A votre service depuis

déjà 20 ans ». Le transport en commun doit répondre aux besoins des usagers et non seulement aux besoins de ses dirigeants et de ses employés.

Les municipalités demandent au gouvernement de retarder l'échéance car ils n'ont pas eu le courage de dire à ceux qu'ils ont nommés à la tête des commissions de transports de prendre leurs responsabilités pas juste leurs salaires.

J'espère que M. Claude Ryan, ministre des Affaires municipales ira jusqu'au bout. Le transport en commun est rendu à la croisée des chemins; il doit être en mesure de se prendre en main et le traitement choc est arrivé.

Aujourd'hui ces compressions représentent jusqu'à 25 millions \$ mais si elles avaient été faites de façon régulière depuis 4 ans, la facture serait moins dure à faire avaler aux payeurs de taxes.

Roch Tremblay
ex-gestionnaire CTCUQ Beauport

Le naïf Ouellet

D'abord, je voudrais féliciter M. J.-Jacques Samson pour son éditorial du jeudi 21 mars 1991. C'est clair. C'est net. C'est franc.

Ensuite, j'ajouterais volontiers un commentaire. Depuis 1980, je n'ai jamais pu me guérir

d'une certaine impatience devant l'arrogance qu'ont conservée certains suppôts d'un parti politique qui a fait ses promesses de fédéralisme renouvelé.

Après avoir eu toutes les chances de le faire ce fédéralisme renouvelé, ce même parti, en 1982, confirme ses mensonges flagrants : il écarte le Québec du Canada. Et André Ouellet, ce naïf haut parleur d'un chef arrogant a encore le front de nous dire qu'on ne donne pas de chance au fédéralisme renouvelé!

J'aurais cru qu'après ses mensonges de 1980, ce monsieur se serait terré de honte, mais il faut croire que de tels individus sont imperméables à un tel sentiment. La politique partisane ne leur permet pas de s'évader d'un esprit buté, borné, arrogant mais sans une once de fierté.

Georges Labrecque
Québec

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LES IDÉES DU JOUR

Certificat de deuxième cycle pour les comptables

par Richard JACQUES

M. Richard Jacques, CA, est directeur général et secrétaire général de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Depuis plus de un an, l'Ordre des comptables agréés du Québec a été plus souvent qu'à son tour sur la ligne de feu à cause d'événements comme les mauvais résultats à l'Examen final uniforme de 1989, le report des résultats pour procéder à des analyses, la poursuite intentée par six étudiants qui demandaient l'annulation des résultats de cet examen. Enfin, les résultats de l'EFU de 1990, qui malgré une meilleure performance, demeurent nettement insuffisants. Toutes sortes de rumeurs et d'informations erronées ont été lancées sur la place publique afin de discréditer cet examen.

Examen nécessaire

Cet examen, administré par l'Ordre, est l'un des critères menant à l'admission de la profession de comptable agréé. Il a lieu chaque année et il est le même pour tous les aspirants canadiens au titre de CA.

C'est un examen provincial, bien que pancanadien dans sa forme, dont les questions et les barèmes de correction sont approuvés par l'Ordre.

Au Québec, ce sont les universités qui forment les étudiants en sciences comptables et ce sont ces institutions qui présentent des candidats à l'examen final uniforme de l'Ordre, une fois qu'ils ont obtenu leur baccalauréat. L'Ordre reconnaît la valeur de cet enseignement universitaire et de l'évaluation qu'en font les universités.

Pour sa part, l'examen final uniforme mesure autre chose que ce que les universités ont évalué

dans leurs examens menant à l'obtention d'un diplôme de baccalauréat. Il mesure la maîtrise des connaissances et compétences professionnelles requises pour exercer la comptabilité publique. Il évalue la préparation des candidats à la carrière de comptable agréé.

D'ailleurs, de tels examens existent dans d'autres corporations professionnelles au Québec ainsi que dans plusieurs autres pays, notamment aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Il ne s'agit donc pas d'une opération de contrôle sur l'enseignement québécois. Le but est plutôt de vérifier l'intégration et la maîtrise des connaissances et compétences professionnelles requises et assurer une base de connaissances uniformes chez les futurs CA.

C'est entre autres grâce à cette condition que l'Ordre peut contrôler la compétence de ses membres et s'acquitter ainsi de la mission de protection du public que lui a confiée le législateur.

Cette responsabilité est d'autant plus importante que pour assurer l'intégrité de l'information financière, la loi a réservé aux seuls CA la responsabilité et le privilège de signer le rapport du vérificateur sur les états financiers de sociétés. C'est donc à l'Ordre de se porter garant au plan qualitatif et quantitatif de la formation professionnelle de ses membres.

Cette responsabilité s'exerce cependant en consultation et en concertation avec les universités, ce qui se fait depuis des décennies, et l'Ordre apprécie l'appui constant que les universités lui apportent au cours de ces années.

La réciprocité

En assurant l'uniformité des



Les candidats au titre de CA doivent être mieux préparés.

connaissances du CA, l'examen final uniforme constitue un critère important pour assurer la reconnaissance du titre à travers tout le Canada.

Les comptables agréés de l'ensemble du Canada se conforment aux mêmes normes et standards de comptabilité et de vérification développés par l'Institut canadien des comptables agréés. Les normes édictées par cet institut constituent d'ailleurs la référence de base imposée par de nombreux textes de loi ou de règlement.

La reconnaissance de la crédibilité de l'opinion émise par nos membres à l'échelle nationale et internationale est un impératif. Dans le contexte économique actuel, où les transactions sont de

plus en plus nombreuses et importantes, la crédibilité de l'information utilisée pour des décisions économiques est plus déterminante que jamais.

L'harmonisation des normes comptables permet aux comptables agréés de faire face à l'interdépendance des pays et des entreprises commerciales.

Au moment de la globalisation des marchés et de l'ouverture des frontières, à une époque marquée par les besoins croissants des utilisateurs et par la mobilité de la main-d'œuvre, le titre de CA offre un avantage que l'Ordre entend préserver.

De plus, à l'heure actuelle, des représentants de l'Institut canadien des comptables agréés, de

l'American Institute of Certified Public Accountants et de la National of State Boards of Accountancy travaillent à la mise au point d'un cadre pour la reconnaissance réciproque des titres canadiens et américains.

Faibles résultats

On a beaucoup parlé du faible taux de passage à l'examen. L'Ordre estime que les résultats sont nettement insuffisants. Il s'en inquiète depuis plusieurs années et a posé des gestes à plusieurs reprises.

Les besoins croissants des utilisateurs, l'explosion des technologies de l'information, l'évolution

de la vie économique, exigent depuis longtemps déjà un élargissement de la base de connaissance des futurs comptables agréés et une spécialisation accrue dans plusieurs domaines.

L'Ordre estime que la préparation des candidats est insuffisante et il préconise l'idée d'une année de formation additionnelle de niveau de deuxième cycle, comme cela se fait déjà à McGill et à Concordia.

Ceci permettrait également d'uniformiser les systèmes francophones et anglophones et éviterait de faire subir aux étudiants francophones des pressions indues, sans pour autant leur garantir le succès, comme en témoignent les résultats à l'EFU.

Cette idée n'est pas nouvelle. L'Ordre en parle depuis la fin des années 1970 et appuyait une demande en ce sens faite par l'École des Hautes Études commerciales en 1980!

L'Ordre réitère aujourd'hui sa position en vue de proposer d'instaurer dans toutes les universités québécoises un certificat de deuxième cycle orienté vers la formation professionnelle, certificat du type de celui en vigueur à McGill et à Concordia.

L'Ordre des comptables agréés du Québec est clair dans ses projets, il souhaite que les candidats au titre de CA soient mieux préparés. Il souhaite améliorer la situation des étudiants francophones qui sont à l'heure actuelle défavorisés par un manque de formation professionnelle. Et il souhaite le faire avec l'appui et la collaboration des universités.

L'Ordre n'abandonnera pas ses responsabilités. Il entend continuer à les assumer même si la situation est complexe.

Rappelons que la profession de CA regroupe plus de 13 700 membres au Québec et près de 50 000 au Canada et vise à maintenir un niveau d'excellence pour assurer sa mission de protection du public.

Festival du coton

1982 au printemps

Tous les patrons VOGUE 50%

Incroyable plus de

80

variétés de tissus printaniers

20% à 50% de rabais

100% coton

Nouveauté 91 Coton Brésil

115 cm. Pois, rayures, motifs floraux, géométriques noir/blanc, marine/blanc et couleurs vives pour des coordonnés interchangeables.

Prix courant: 10.99 m.

Prix spécial: 8.79 m. 20%

100% coton

Nouveauté 91 Coton Bermude

150 cm. Motifs très "hip" à fleurs et effets psychédélics. Pour des vêtements sport aux couleurs électrisantes. Choix de couleurs mode

Prix courant: 8.99 m.

Prix spécial: 6.99 m.

100% coton

Nouveauté 91 Coton Baltique

115 cm. aspect satiné pour créer des vêtements d'allure distinctif. Couleurs unis blanc, marine, noir, turquoise et kaki, motifs écossais, marins, floraux.

Prix courant: 10.99 m. et 12.99 m.

Prix spécial: uni: 8.79 m. imprimé: 10.39 m. 20%

100% coton

Nouveauté 91 Coton Poésie

115 cm. 100% coton. uni et imprimés floraux, à pois et motifs géométriques. Offerts dans tous les tons pastels.

Prix courant: 6.99 m. 7.99 m.

Prix spécial: uni: 5.59 m. imprimé: 6.39 m. 20%

100% coton

Coton brut

110 cm. D'allure naturelle, épaisse toile, idéal pour des vêtements décontractés aux couleurs-mode de l'été.

Prix courant: 6.99 m.

Prix spécial: 5.59 m.

100% coton

Nouveauté 91 Lin coton Sahara

uni et imprimé 55% lin, 45% coton

115 cm. 100% fibre naturelle dans une gamme de couleurs pastels que l'on peut agencer avec des motifs floraux de ton ivoire

Prix courant: uni: 8.99 m. imprimé: 10.99 m.

Prix spécial: 6.74 m. 7.99 m.

100% coton

Nouveauté 91 Coton Aquarelle

115 cm. Inspiré par les peintres impressionnistes, ce coton est idéal pour confectionner des robes et des chemisiers.

Offert dans des coloris pastels.

Prix courant: 9.99 m.

Prix spécial: 7.99 m. 20%

100% coton

Nouveauté 91 Coton Bouquet

150 cm. Écllosion de fleurs printanières aux couleurs ensoleillées. Pour des vêtements frais et légers. Couleurs rouge, jaune, bleu, magenta et petit pois.

Prix courant: 9.99 m.

Prix spécial: 7.99 m. 20%

100% coton

NYLON SPECTRA

150 cm. 100% nylon. Idéal pour vos vêtements sport, il s'agence à merveille avec le polar, choix de couleurs mode et fluo

prix courant: 11.99 m.

Prix spécial: 9.59 m. 20%

100% coton

Froissé perfection

150 cm. Belle toile d'aspect froissé, convient pour des tenues sportives et printanières.

Offerts dans un grand choix de couleurs unis.

Prix courant: 9.99 m.

Prix spécial: 6.99 m.

Accessoires de couture

- Tous les fils Koban
- Toutes les épauettes sauf Stay-putt
- Tous les élastiques en paquet
- Tous les dentelles et garnitures de couture

Domcord

vendu au mètre

33 1/3%

À noter que la TPS et la TVQ seront appliquées à la caisse lors de l'achat.

Ouvert mercredi jusqu'à 21h sauf aux Galeries de la Capitale

Jusqu'au 20 avril

La maison **Bouclair**

LÉVIS 833-4210

NEUFCHÂTEL 843-9330

BEAUPORT 661-1345

VANIER 681-0644

GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760

STE-FOY 653-6780



Entrez chez Laliberté
et courez la chance
DE GAGNER

1000\$
en certificats-cadeaux
Laliberté

Tirage le 14 juin 1991
Détails en magasin

laliberté

les spécialistes de L'ENTREPOSAGE FOURRURE

L'ENTREPOSAGE FOURRURE CHEZ LALIBERTÉ TOUTE UNE ÉCONOMIE AVEC LA CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ



En entreposant votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté, vous recevez la carte PRIVILÈGES qui vous fait réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage. C'est magique, obtenez pour un an:

1 10%* de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2 Les **RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

*Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.
Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

10% DE RABAIS
Sur le coût de votre entreposage si vous réclamez votre fourrure avant le 1er novembre.

ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS
Chaque manteau entreposé dans les voûtes chez Laliberté est examiné par une équipe de professionnels qui vous recommandent les réparations qui prolongeront la durée de votre fourrure.

TRANSFORMATION FOURRURE
Profitez de la période d'entreposage pour faire remodeler votre fourrure au goût du jour ou pour la faire transformer en une chaude et attrayante pelisse. Courant à partir de 850 \$.

NETTOYAGE
Pendant la période d'entreposage, offrez un nettoyage professionnel à votre fourrure, le traitement de beauté par excellence pour lui redonner son éclat.

124 ANS D'EXPÉRIENCE
Plus de 15 000 personnes confient leur entreposage fourrure aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 124 ans!

SI VOUS AVEZ DÉJÀ VOTRE CARTE PRIVILÈGES
C'est le temps de la renouveler en confiant l'entreposage de votre fourrure aux experts de chez Laliberté.

DE PLUS

SI VOUS AVEZ DÉJÀ LA CARTE

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1

SPÉCIAUX

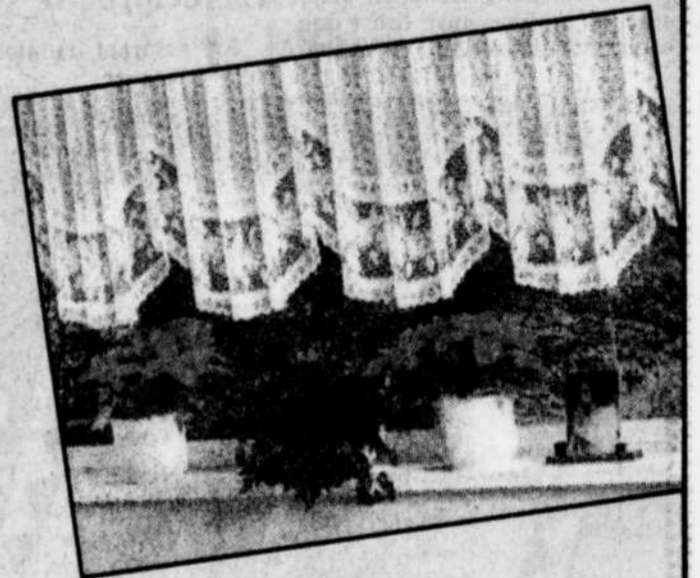
*Multi
Décor*



30%

sur une vaste sélection de
TISSUS, RIDEAUX, COUVRE-LITS, DOUILLETES, ENS. de DOUILLETES et **ACCESSOIRES** signés Andage, Paro, Saletex et autres.

SUR COMMANDE SEULEMENT



50%

sur une sélection de
NAPPES et
NAPPERONS

40%

sur **TOUS** les
ARTICLES de **SALLE**
de **BAINS**
signés **SLICK**

20\$

sélection de
RIDEAUX de **DOUCHE**
Courant: **50 \$** et plus

**SERVICE DE DÉCORATION
À DOMICILE DISPONIBLE**
5 2 5 • 4 8 4 1

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1